

Les Maîtres Laitiers



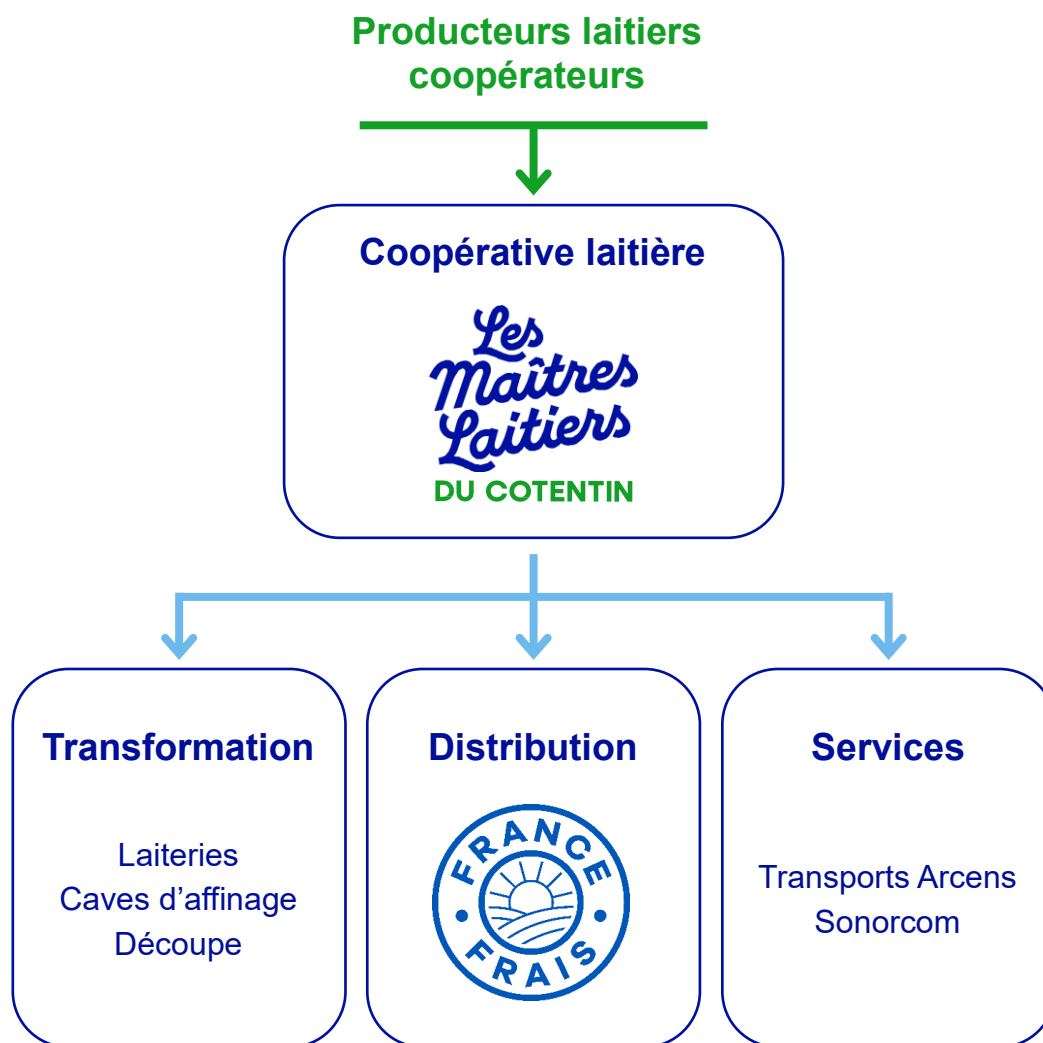
Coopérons pour demain

Le modèle coopératif des Maîtres Laitiers	3
Rôle de la gouvernance	10
Prise en compte des parties intéressées	11
Diligence raisonnable	12
Détermination des enjeux de durabilité.....	13
Stratégie RSE et mise en œuvre	17
Pilotage et méthodologie de reporting	21
Changement climatique. Energies.....	22
Pollution	29
Eau : consommations et rejets	30
Biodiversité et bien-être animal.....	31
Economie circulaire	34
Collaborateurs	38
Travailleurs de la chaîne de valeur	44
Communautés affectées.....	47
Consommateurs	50
Conduite des affaires.....	53
Synthèse des indicateurs	54
Rapport de l'organisme tiers indépendant	56

Le modèle coopératif des Maîtres Laitiers

Née en 1962 à Sottevast de l'Union des coopératives laitières de la Manche (UCALMA), notre coopérative s'est développée au fil du temps pour devenir Les Maîtres Laitiers du Cotentin en 1986.

Depuis, notre groupe s'est construit autour de trois métiers : producteur, transformateur, distributeur.

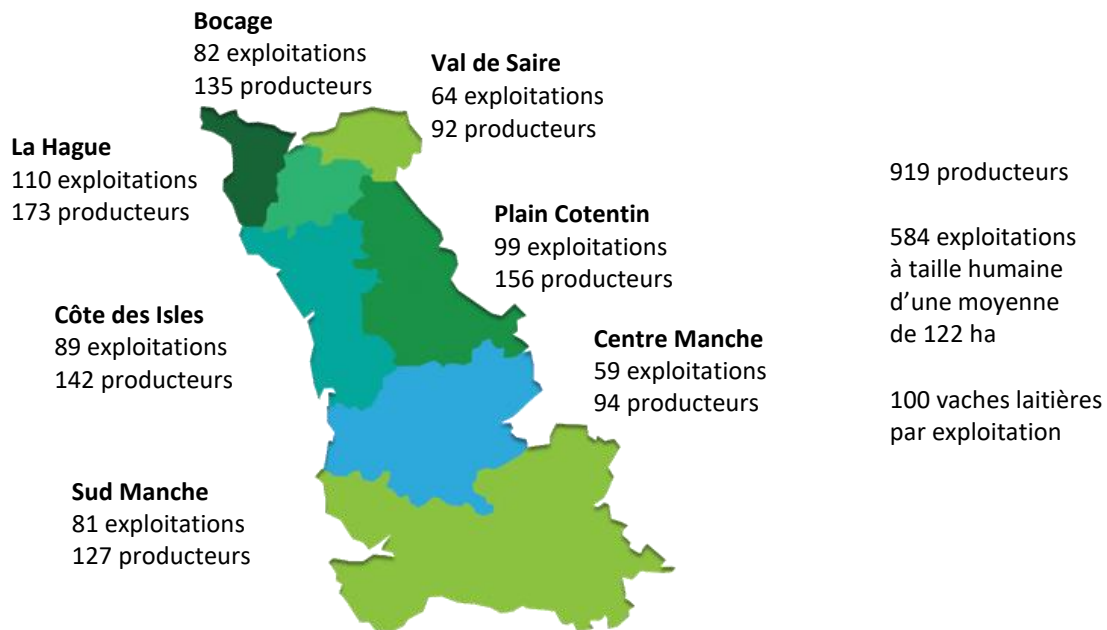


Fondé sur l'association de compétences au service du bien commun et du partage équitable des richesses, notre modèle coopératif se distingue par des valeurs fortes : l'humanité, la solidarité, l'équité et la transparence.

Exercée démocratiquement, sur la base d'un conseil d'administration élu par les sociétaires, et d'un président élu par le conseil d'administration, notre gouvernance vise à rémunérer le mieux possible les hommes et les femmes qui sont à l'origine de la valeur. Il s'agit en premier lieu des sociétaires-producteurs, garants de la pérennité du modèle et de sa transmission aux générations à venir par la création durable de richesse.

Dans le secteur de la production laitière, l'achat de la matière première n'est pas réalisé dans une optique de rentabilité, au prix le plus bas, mais dans un objectif de valorisation de la rémunération des sociétaires producteurs, au prix le plus « juste ». Sur un marché national et européen à la fois très concurrentiel et marqué par une baisse structurelle de la demande dans les pays développés, il n'y a donc pas d'autre solution pour pérenniser ce modèle que d'anticiper la demande et investir dans les outils industriels capables de répondre aux nouveaux besoins. Tel est le socle de notre responsabilité d'entreprise.

La coopérative



Une rapide histoire du groupe

Les premières coopératives cantonales apparaissent au début du 20^e siècle dans le Cotentin. En 1962, les coopératives du Nord-Cotentin créent une union : l'UCALMA. L'union grandit en 1985 et devient une coopérative unique en 1986, qui prend pour nom Les Maîtres Laitiers du Cotentin.

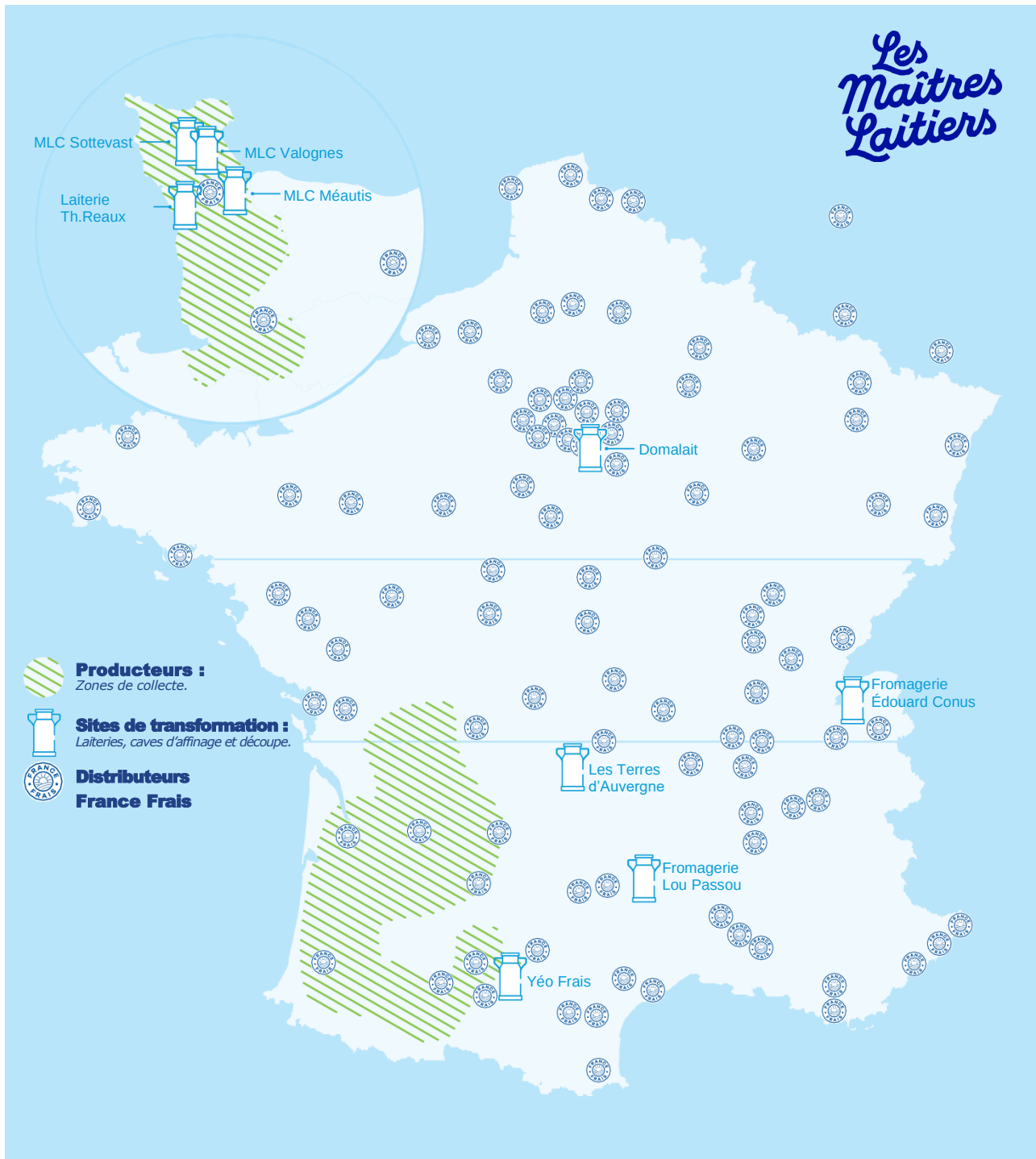
L'histoire du groupe est donc indissociable de la presqu'île du Cotentin, cette étroite bande de terre entourée de mer à la géographie si particulière. Les femmes et les hommes qui y vivent et y travaillent gardent une volonté forte : préserver un savoir-faire laitier ancestral et faire reconnaître à sa juste valeur le travail d'une chaîne humaine.

En 1987, notre coopérative décide d'acquérir deux sociétés de distribution dans le Cotentin : Guillerit (devenue Disfrais) et Docks Fromagers (devenue France Frais Auvergne).

Les rachats se sont poursuivis, et en 2001 est créé le réseau France Frais, pour regrouper les filiales de distribution. Conçue pour distribuer les produits de la coopérative, France Frais est devenu un des leaders français de la distribution pour les professionnels des métiers de bouche, permettant aux produits de la coopérative mais aussi ceux des industriels agro-alimentaires français et internationaux, d'accéder au marché foodservice.

En 2016, sont intégrées deux laiteries : la Laiterie Th. Réaux à Lessay et Yéo Frais à Toulouse. Cette acquisition répond à une double vision : élargir l'expertise du groupe sur certains segments et pérenniser des savoir-faire industriels.

Proche de ses marchés, le groupe compte près de 6 000 collaborateurs. Il dispose de sites de transformations, principalement dans la Manche, et commerciales sur l'ensemble du territoire français pour l'activité de distribution.



Zoom sur nos sites de transformation

Les Maîtres Laitiers du Cotentin - Sottevast

650 collaborateurs

Production annuelle : 163 000 tonnes

ISO 9001 (v2015), IFS (v8) et BRC (v9), bio, Fairtrade Max Havelaar, Rainforest Alliance

Spécialisée dans la production de fromages frais, de crèmes, de lait, Sottevast accueille chaque jour plus d'un million de litres de lait qui sont ensuite transformés sur les 40 lignes de production. Le site dispose également d'un atelier de préconcentration pour le lait et le sérum ainsi que d'installations de fabrication de concentré lactique. Une unité de stockage automatisé (80 000 m³) et de préparation permet d'expédier 35 000 palettes par mois, plus de 270 camions par semaine, avec une capacité de livraison de 24 heures en France et 48 heures en Europe.

Les Maîtres Laitiers du Cotentin - Méautis

170 collaborateurs

Production annuelle : 53 000 tonnes

ISO 9001 (v2015), IFS (v8), Fairtrade Max Havelaar

Cette laiterie répond à 3 grands objectifs :

- Apporter de la flexibilité dans le schéma industriel du groupe.
- Pérenniser et développer l'activité de transformation de la matière grasse sur le territoire AOP Isigny.
- Et pouvoir aborder de nouveaux marchés sur le grand export (agrément lait infantile pour la Chine depuis 2019).

Les Maîtres Laitiers du Cotentin - Valognes

70 collaborateurs

Production annuelle : 3 500 tonnes

ISO 9001 (v2015), IFS (v7), bio

Spécialisé dans la production et l'affinage de fromages à pâte pressée non cuite : Raclette, Tomme, Saint-Paulin et plus localement la Trappe de Bricquebec, la fromagerie de Valognes reçoit près de 38 millions de litres de lait. L'activité est importante au printemps (période de forte production laitière) avec une commercialisation des produits principalement en hiver.

Laiterie Th. Réaux, Lessay

100 collaborateurs

Production annuelle : 2 800 tonnes

IFS (v7)

La laiterie est composée de 4 ateliers : un atelier pour le moulage des Camembert AOP et des autres fromages au lait cru, un pour la beurrerie, un pour la crèmerie et un atelier fromage blanc traditionnel avec égouttage en filtre berge.

Yéo Frais, Toulouse

225 collaborateurs

Production annuelle : 103 000 tonnes

IFS (v7), Fairtrade Max Havelaar

Situé à Toulouse, le site est spécialisé dans la fabrication de yaourts et de crème fraîche. Intégré au groupe Maîtres Laitiers du Cotentin en 2017, il a développé une forte culture de l'innovation, qui en fait aujourd'hui le leader de la fabrication de yaourts bio pour les marques de distributeurs

L'usine compte 9 lignes de conditionnement et est capable de traiter 4 laits différents : vache, vache bio, brebis, chèvre. Yéo possède sa marque propre, Yo'Gourmand, et accompagne les éleveurs de La Brique Rose.

Domalait, Savigny-le-Temple

30 collaborateurs

Production annuelle : 2 600 tonnes

Située en Seine-et-Marne, le site s'étend sur 7 500 m² et possède 15 lignes de découpe et d'emballage de fromages en portions individuelles ou plateaux.

Lou Passou Bio

5 collaborateurs

Production annuelle : 270 tonnes

Située en Lozère, la fromagerie produit des fromages de brebis, chèvre et vache, majoritairement en bio. Depuis 2025, elle propose aussi une gamme au lait conventionnel, avec des protocoles séparés pour garantir l'intégrité des filières.

Les Terres d'Auvergne

43 collaborateurs

Production annuelle : 1 700 tonnes

Spécialisée dans l'affinage des fromages auvergnats, le site est implanté à Besse. Ses neuf caves enterrées, voûtées et habillées de parements de brique assurent une hygrométrie naturellement stable et un ensemencement parfaitement maîtrisé. Un savoir-faire qui en fait une référence incontournable dans la zone AOP Saint-Nectaire.

Fromagerie Edouard Conus

26 collaborateurs

Production annuelle : 1 300 tonnes

La fromagerie Edouard Conus se situe au cœur de la Savoie, dans le village de Pers-Jussy. Elle sélectionne et affine des fromages savoyards et suisses au sein de ses 12 caves d'affinages semi-enterrées.

Nous proposons des produits variés et de qualité

Nos produits finis ou semi-finis sont destinés aux consommateurs français et étrangers, principalement la zone Europe via 4 marchés : le Retail, le Foodservice, les produits alimentaires intermédiaires (PAI) et la sous-traitance.

Nos produits peuvent porter différentes marques :

- Les marques de la coopérative : Campagne de France®, Maitres Laitiers®... ;
- Les marques des enseignes dans le cas de marques de distribution (MDD) ;
- Les « no-name » quand il s'agit de produits PAI pour l'industrie ;
- La marque de l'industriel en cas de sous-traitance.

Conventionnel, AOP, Bio, sans OGM... Le groupe maîtrise différentes typologies de produits finis et revendique également différentes allégations : enrichissement calcium, lait de pâturage, fabriqué en Normandie, made in France, bien-être animal...

Cette offre complète adaptée au marché BtoB et BtoC fait des Maîtres Laitiers du Cotentin une référence à l'échelle française et européenne.

En distribution, des références qui font notre différence

Nous proposons à nos clients un catalogue de plusieurs dizaines de milliers de références. Renouvelé de façon régulière par l'intégration de nouveaux produits ou enrichi par les innovations des fournisseurs de France Frais, nous couvrons pour nos activités propres les catégories fromages frais, beurres, crèmes, lait et ultra-frais et les catégories frais, ambiant et surgelés pour nos activités de distribution. Pour compléter notre développement, nous disposons également de nos propres marques nous permettant de maîtriser toutes les catégories de savoir-faire laitiers et fromagers.

Nous voulons faire de Campagne de France la marque qui donne un sens à l'agriculture française, en rapprochant les producteurs et les consommateurs. Sous son ombrelle, on retrouve des produits destinés aux consommateurs et professionnels de la restauration hors Foyer comme les fromages frais, les yaourts, les faisselles ou encore les suisses, les crèmes UHT, les fromages portions et le beurre.

Le groupe a aussi racheté quatre autres marques en plus de sa marque de producteurs Campagne de France : l'entreprise lyonnaise La Mère Richard (Saint Marcellin), la fromagerie savoyarde Edouard Conus, la fromagerie Réo (camembert AOP...) et le spécialiste du yaourt Bio, Yéo Frais, avec sa nouvelle marque Yo'Gourmand.

France Frais : une identité singulière de distribution alimentaire.

France Frais n'est pas un distributeur comme les autres. C'est une fédération nationale de distributeurs détenue par des agriculteurs. Ce lien capitalistique n'est pas symbolique : il structure le modèle, contribue à la juste rémunération des producteurs, valorise des productions françaises, crée de la valeur dans les territoires

L'organisation de France Frais suit un modèle fédéral, autonome et agile. La gouvernance est décentralisée. Chaque entreprise membre décide localement, au plus près du terrain, au plus près des clients. Ce choix favorise la réactivité opérationnelle, l'adaptation fine aux marchés locaux, des relations durables avec les professionnels des métiers de bouche. Être une fédération, c'est unir la force et la puissance d'un réseau national à l'agilité et à l'ancrage des acteurs locaux.

Le réseau répond aux besoins quotidiens des professionnels, avec des outils logistiques en tri-température alliant qualité et performance. L'offre est structurée, maîtrisée, utile, avec 40 000 références en produits laitiers, produits frais, surgelés, secs.

La spécificité de France Frais est son engagement concret en faveur des filières alimentaires et de la souveraineté alimentaire française : 90 % des achats alimentaires sont réalisés à des producteurs ou IAA situés en France.

France Frais s'inscrit ainsi dans le temps long. La proximité avec les filières permet de sécuriser les approvisionnements de nos clients tout en valorisant l'origine France.



**Une fédération
de distributeurs
qui appartient
à des agriculteurs.**

Grâce à la solidité et à la démarche d'amélioration permanente de son modèle économique et en cohérence avec les valeurs de l'entreprise, le groupe entend continuer à renforcer son profil de croissance rentable et durable et créer ainsi de la valeur pour l'ensemble de ses parties intéressées tout en continuant à proposer des produits et des services répondant aux besoins des professionnels et des consommateurs et contribuant à la préservation de notre environnement.

NOTRE MODÈLE D'AFFAIRE DE LA FOURCHE A LA FOURCHETTE

LES FOURNISSEURS
2000
Fournisseurs

Produits frais, surgelés, secs,
laitiers, épicerie et hygiène

LA COOPÉRATIVE :
584
Exploitations

LE PÔLE TRANSFORMATION
9 sites de transformation
(337 450 tonnes produites)

1514
collaborateurs

4390
collaborateurs

919
Sociétaires
producteurs
laitiers

501 000 000
litres de lait collectés

NOS PRODUITS LAITIERS
16 Marques Propres
60 Marques de Distributeurs

LA GMS
7300
Clients

ARTISANS COMMERÇANTS
15 000
Clients

LA RHF
41 400
Clients

LE RÉSEAU FRANCE FRAIS
Plus de **120** sites
de distribution

1080
véhicules de
distribution

LE PÔLE TRANSFORMATION

Spécialiste du fromage frais, de la crème et du beurre, la coopérative décline ses produits dans tous les formats, petits ou grands, individuels ou en barquettes, pour tous les goûts, et les besoins. Elle s'adresse à l'ensemble des marchés : retail, foodservice, MDD export, tout en défendant le patrimoine de la gastronomie française avec l'AOP Isigny. Depuis 2016, avec l'acquisition des entreprises Yéo à Toulouse et Réo à Lessay, le Groupe a élargi ses gammes. Yéo fabrique des produits ultra-frais en MDD, yaourts et yaourts bio, crèmes fraîches, lait de vache, chèvre et brebis. Réo, c'est 20 000 camemberts moulés à la main chaque jour, fromages blancs, crèmes et beurrés.

En 2025, les activités de découpe et d'affinage de fromages, portées par les entreprises Domalait, Edouard Conus et Les Terres d'Auvergne rejoignent l'ancien Pôle industriel pour former le Pôle Transformation.

LE RÉSEAU FRANCE FRAIS

France Frais est aujourd'hui leader dans la distribution de produits frais auprès des professionnels de la restauration avec 20% de parts de marché. Il est constitué d'un ensemble de sociétés de dimensions variables spécialisées dans la distribution de produits frais, surgelés, secs, laitiers, épicerie et hygiène à destination de clients professionnels. Il est également en mesure de proposer des solutions logistiques uniques grâce à la densité de ses implantations.

Rôle de la gouvernance

La démarche RSE est portée par la Gouvernance du groupe. Celle-ci est à l'origine de l'analyse des risques, des définitions d'enjeux, des premières priorisations. Depuis dix ans, elle a impulsé ces travaux, les a formalisés en 2018, pour mise en œuvre auprès des filiales et des directions fonctionnelles.

Le Conseil d'administration réunit 18 sociétaires de la coopérative (4 femmes et 14 hommes). Il s'assure que la démarche porte les valeurs du groupe et s'insère dans la stratégie. Les administrateurs sont aussi des relais privilégiés auprès d'une de nos parties intéressées les plus importantes : les sociétaires.

Le Comité RSE réunit six administrateurs, qui se spécialisent et participent plus fréquemment aux réflexions RSE du groupe. Le Comité est animé par le responsable RSE du groupe, qui apporte son expertise. Les administrateurs peuvent aussi s'appuyer sur les organismes comme la Coopération agricole, la Chambre d'agriculture, qui offrent de nombreuses ressources d'information et de formation sur les sujets de développement durable.

La RSE devient une clef de lecture pour tous nos travaux, dans nos instances de réflexion et de décision : Comités de direction, Convention groupe, réunions régionales, budgets...

La mise en œuvre des axes RSE est partagée avec les instances de direction : comex France Frais, comités de direction des principales entités de transformation.

La mise en œuvre des actions est partagée entre directions opérationnelles et fonctionnelles (cf. paragraphe « Responsables des plans d'action »).

Les objectifs majeurs de la démarche RSE sont partagés avec les financeurs puisqu'ils ont été intégrés comme critères d'évaluation pour les emprunts bancaire et obligataire du groupe au format « sustainability linked » depuis 2023.

Ces objectifs portent sur les enjeux majeurs de chacun de nos piliers RSE.

Coopérons pour une alimentation durable et responsable	Développement d'une offre de produits laitiers différenciée, qui valorise le lait des producteurs : ✓ Part des segments laitiers de la Coopérative avec certification tierce
Coopérons avec les professionnels et les consommateurs	Ancrage local de nos achats de produits agricoles et alimentaires : ✓ Part des achats réalisés auprès de producteurs ou IAA en France.
Coopérons avec nos producteurs et nos collaborateurs	Santé et sécurité de nos collaborateurs : ✓ Taux de fréquence des accidents de travail avec arrêt
Coopérons pour la planète et les générations futures	Atténuation du changement climatique : ✓ Baisse des émissions de gaz à effet de serre liées aux énergies des sites industriels ✓ Baisse des émissions liées aux énergies des véhicules de livraison France Frais ✓ Diagnostic environnemental (dont climat) chez les sociétaires de la coopérative

L'avancement vers ces objectifs est régulièrement partagé avec les directeurs et les collaborateurs. Des indicateurs de durabilité sont utilisés comme critère d'intéressement par certaines filiales (taux de fréquence des AT, consommation d'eau...), mais il n'y a pas aujourd'hui de mécanisme incitatif systématique.

Prise en compte des parties intéressées

Nos principales parties intéressées sont :

- Nos clients et consommateurs.
Rappelons l'évidence : nous travaillons chaque jour pour leur proposer des produits et services qui répondent à leurs attentes.
- Nos sociétaires.
Ils sont à la fois fournisseurs du lait et détenteurs du capital du groupe. Ils nous amènent notre ancrage territorial, nos valeurs liées à la coopération.
- Nos collaborateurs,
leurs représentants, les organisations syndicales.
- Nos fournisseurs.
- La communauté financière.
- Les pouvoirs publics.
- La société civile, les associations et ONG.
- Les entreprises des filières alimentaires, les organisations professionnelles.

Pour progresser, nous avons besoin de leurs expertises et de leur bienveillance.

Leurs attentes sont remontées via les fonctions concernées au sein de l'entreprise :

- Clients : services commerciaux.
- Sociétaires et organisations de producteurs laitiers : direction de la production laitière.
- Collaborateurs : services RH et instances représentatives.
- Fournisseurs : services achats.
- ...

Les rendez-vous directs avec le service RSE groupe complètent ces remontées.

Nombre de rendez-vous	2022	2023	2024	2025
Administration	1	0	0	0
Clients	2	9	8	7
Collaborateurs	6	2	4	6
Enseignement	0	0	0	1
Financeurs	9	3	2	3
Fournisseurs	0	9	0	0
Interprofession	1	0	4	5
ONG	2	2	0	1
Pouvoirs publics	0	3	0	0
Presse	0	0	3	0
Sociétaires	3	1	2	1
Total	24	29	23	24
Nombre approximatif de personnes	400	220	1080	430

Le recrutement d'un chargé de mission RSE a été finalisé mi-janvier 2026. Deux de ses trois principales missions seront de développer les relations avec les clients et les collaborateurs.

La relation avec les parties prenantes avait été identifiée comme un enjeu RSE en tant que tel :

« Echanger en transparence avec nos parties intéressées ».

Elle peut donc s'analyser comme « IRO » : apporter un impact positif – l'information et le dialogue – et de mieux maîtriser les impacts négatifs, pris en compte dans nos autres enjeux.

Opportunités : profiter des connaissances de nos parties intéressées ; détecter plus tôt les tendances sociétales.

Risques : manque de ressources pour ce dialogue ; manque d'éléments pour prioriser les plans d'action ; confrontation ou tensions sur des sujets qui tiennent à cœur.

Outre les rendez-vous mentionnés plus haut, des outils de communication sont mis en place pour informer les parties intéressées : sites internet, présence sur les réseaux sociaux, podcast Lait'change. En 2025, le travail le plus notable a porté sur le site internet maitres-laitiers.fr, qui a été recentré sur la présentation institutionnelle du groupe Les Maîtres Laitiers.

Les relations avec les pouvoirs publics, les autres entreprises de nos secteurs d'activité passent par la participation aux instances et groupes de travail interprofessionnels : Coopération agricole, Syndifrais, Fedalis... ou par des associations d'entreprises (Club Demeter logistique).

Ces échanges ont confirmé l'intérêt pour trois thématiques, qui remontent donc dans les priorisations 2025 et 2026 :

- L'impact local.
- Le bien-être animal, en particulier pour la filière volailles.
- Les emballages, avec la réduction de l'usage des plastiques.

(Cf. paragraphe « Priorisation des chantiers RSE »)

Diligence raisonnable

Les achats alimentaires du groupe représentent plus de 80% de ses achats. Nous avons donc concentré nos travaux de diligence sur ce secteur.

Les principaux fournisseurs du Pôle transformation sont les producteurs laitiers. Les relations sont encadrées par des cahiers des charges liés en particulier au segment de lait fourni (bio, pâturage, alimentation sans OGM, HVE, AOP, Fairtrade...). Ils représentent 15% des achats.

Chez France Frais, le questionnaire de référencement et d'évaluation comporte des rubriques sociales, environnementales et de bien-être animal. Il couvre 60% des achats groupe.

Le modèle du groupe vise à soutenir la souveraineté alimentaire française. Par définition, la chaîne de valeur est donc très resserrée sur la France et l'Union européenne.

Les achats alimentaires sont réalisés à 91% auprès d'entreprises situées en France et plus de 98% en UE. Notre modèle offre donc à nos clients une réassurance sur les normes sociales et environnementales des produits.

Les prochaines étapes de diligence porteront sur :

- L'intégration du règlement européen sur la déforestation chez France Frais, essentiellement pour le bœuf et le chocolat (les produits du Pôle transformation ne sont pas concernés).
- Le déploiement d'une charte d'achats auprès de l'ensemble des fournisseurs. Le modèle du groupe, avec l'attention à porter aux producteurs, nous amènera à distinguer les petites entreprises pour réduire autant que possible les exigences d'information que nous leur demandons.

Détermination des enjeux de durabilité

L'analyse de matérialité a été décalée à 2026. Nous souhaitons l'intégrer à une démarche plus large d'analyse stratégique, partant du terrain et remontant vers la gouvernance. Les groupes de travail sont retardés pour permettre la disponibilité de collaborateurs à la fois en opérationnel, en fonctionnel et dans les fonctions financières.

L'intégration d'exigences réglementaires dont le cadre a évolué tout au long de l'année s'est révélé très consommateur de temps pour les fonctions concernées, malgré leur renforcement :

- CSRD et ESRS :
- RDUE
- PPWR et REP des emballages professionnels.

Les principes d'animation des groupes de travail sont définis. Nous profitons du report et de la simplification des ESRS mieux cadrer le déroulement.

Les actions 2025 et 2026 restent donc pilotées grâce à l'analyse réalisée en 2021, 2018 et 2019, en prenant en compte les risques financiers et d'impacts externes. Il s'agissait donc des prémices d'une analyse de double matérialité.

Première étape : la mise à jour de l'inventaire des risques par l'ensemble des services (Commerce, Exploitations, Finance...), complétée par un benchmark avec les secteurs de l'industrie et de la distribution alimentaires.

Deuxième étape : un examen de la pertinence des risques dans le contexte du groupe, de la production laitière à la distribution alimentaire, et la qualification (description détaillée, évaluation des impacts).

Troisième étape : vérification des mesures d'atténuation ou de maîtrise des risques en place, et actions d'amélioration à entreprendre.

Risques stratégiques

Conjoncture

Notre activité peut être affectée par des changements de conjoncture de nature politique, sociale, économique ou environnementale, générale ou locale, en France et dans les pays où nous vendons nos produits.

Les tendances de fond de ces dernières années se trouvent dans les évolutions du marché du lait, les nouvelles normes et réglementations (nutrition, emballages, énergie, transports...), les attentes des consommateurs. La Pandémie de Covid-19 et la guerre en Ukraine en sont les derniers exemples.

Ces événements nous amènent à compléter nos analyses de risques et nos plans de continuité d'activité.

Concurrence

Sur des marchés très concurrentiels, tant en production de produits laitiers que de distribution vers la RHF, nos stratégies commerciales doivent répondre aux enjeux de qualité, d'innovations produits, de maintien des prix de vente moyens, de nouveaux canaux de distribution (e-commerce, livraison urbaine...).

Croissance externe

Pour rester en mesure de financer des opérations de croissance externe, d'intégrer des équipes et des fonds de commerce, notre politique de croissance repose sur des acquisitions ayant du sens au regard de notre stratégie long terme. L'intérêt et les synergies en termes de marché ou de technologies sont validés par la Direction générale du groupe et le Conseil d'Administration.

Propriété intellectuelle

La pérennité de notre modèle repose en partie sur le développement et la protection de nos droits de propriété intellectuelle. Nous protégeons et surveillons donc nos marques et brevets.

Risques opérationnels

Sécurité des produits

Une maîtrise insuffisante des démarches qualité, tant dans le pôle industriel que dans le réseau de distribution, peut conduire à des litiges, des retards de mise sur le marché, des retraits de produits, des intoxications alimentaires...

Au-delà des bonnes pratiques d'hygiène, la sécurité des produits alimentaires s'étend désormais à la fraude et à la malveillance.

Nous devons donc assurer la veille et la mise en conformité aux réglementations, aux exigences clients, adapter les équipements et procédures, mais aussi traiter les alertes et réclamations avec célérité.

Matières premières

La disponibilité et le coût des matières premières porte sur de nombreux intrants : énergies, eau, ingrédients (pulpes de fruits, sucre...), emballages. Les responsables d'achats peuvent les maîtriser grâce à des relations durables avec les fournisseurs. Ils ont aussi pour mission d'informer les services commerciaux pour permettre d'adapter au mieux nos prix de vente.

Le lait reste une matière première spécifique puisque notre mission est de le valoriser au mieux, au bénéfice de nos producteurs. Le prix du lait est donc une prérogative du Conseil d'administration.

Fournisseurs

La défaillance d'un fournisseur, sans solution alternative, peut créer un risque pour la continuité d'activité. La réputation des Maîtres Laitiers du Cotentin pourrait être entachée par de mauvaises pratiques dans notre chaîne d'approvisionnement.

Ces risques sont pondérés selon la taille du fournisseur, son implantation géographique, son poids dans nos achats.

Ressources humaines et compétences

L'ancienneté élevée de nos collaborateurs implique une connaissance métier que ne peuvent couvrir totalement des procédures. Les départs, le renouvellement des générations doivent donc être maîtrisés, accompagnés, pour garder nos savoir-faire et l'engagement des équipes.

Continuité d'exploitation

Les risques techniques (défaillances de matériels, incendie...) ou naturels (inondations, neige...) peuvent perturber, voire interrompre nos activités de production et de distribution. Les audits internes et externes, les diagnostics d'avant-projets doivent permettre de les éviter ou de limiter les effets.

Systèmes d'information

L'utilisation toujours croissante des systèmes d'information et des équipements automatisés augmente le risque de défaillances techniques, mais aussi l'exposition à des actions malveillantes. La sécurité des SI s'étend sur les outils internes mais aussi sur les interfaces avec tous les partenaires.

Risques pour les parties intéressées

Ethique des affaires

Les réglementations sur la production et la distribution de produits alimentaires sont nombreuses. Cette complexité est démultipliée par la participation aux appels d'offres publics en RHF, par le développement du grand export.

Environnement

Les impacts potentiels de nos activités sur notre environnement, naturel et humain, sont nombreux et divers : réchauffement climatique, consommations de ressources naturelles (eau, ingrédients, énergies...), bien-être animal, déchets de nos activités et des emballages de nos produits, gaspillage alimentaire... Au-delà des nombreuses réglementations environnementales que nous pourrions enfreindre par manque de vigilance, la vision de long terme de la coopération nous rend sensibles à ces impacts.

Données des tiers

Le développement de la dématérialisation des transactions dans les métiers de la production laitière, de la transformation et de la distribution augmente le volume des données tierces à traiter, donc le risque de les utiliser ou de les diffuser de façon inadéquate.

Conditions de travail

Nous devons veiller à la sécurité et la qualité de vie au travail pour nos 5600 collaborateurs dans toute la France. C'est la moindre des choses pour les attirer dans nos entreprises.

La grande majorité de nos fournisseurs et sous-traitants est basée en France, nous restons néanmoins vigilants à la situation de leurs salariés.

Risques financiers

Contrôle interne

Après 30 ans de croissance externe, le groupe rassemble plus de 120 filiales et établissements. Le contrôle interne doit être structuré pour détecter les erreurs ou les tentatives de fraude au sein d'entités hétérogènes, tant dans leurs activités, leur contexte légal que leurs systèmes d'information.

Financement et liquidités

Même si nous avons démontré notre capacité à générer le cash-flow libre permettant de financer notre croissance, notre aptitude à respecter certaines obligations contractuelles et à rembourser nos emprunts dépend de nos performances opérationnelles.

Change et crédit client

Nous opérons très majoritairement au sein de la zone euro et adaptons le suivi du risque de change en fonction des volumes d'activité et des zones concernées.

Une part notable de nos revenus est réalisée auprès de distributeurs GMS, de grands opérateurs de la RHF ou de collectivités publiques. Le risque de crédit, plus important auprès des artisans de bouche et des petites entreprises, est suivi attentivement par chaque société, et fait l'objet d'un pilotage par la Direction financière groupe.

Litiges

Nous pourrions faire face à des litiges liés à des réglementations ou au non-respect d'engagements contractuels. Ceux-ci pourraient avoir une incidence sur notre réputation, notre situation financière ou le cashflow du groupe.

Assurances

L'ensemble des sociétés et activités du groupe disposent de programmes d'assurance (dommages matériels et responsabilité civile). L'équilibre entre coût et étendue des couvertures est arbitré par la Direction générale du groupe avec l'assistance de courtiers expérimentés.

Recensement des thématiques RSE

Plutôt que les ODD, nous nous sommes basés sur la norme ISO 26000 pour compléter les remontées des parties intéressées L'ISO 26 000 nous a en effet semblée offrir un niveau de détail supérieur aux 17 ODD, mais moins complexe que l'analyse des objectifs et sous-objectifs.

Les domaines d'action de l'ISO 26 000 pris en compte sont :

- ✓ Gouvernance
- ✓ Lutte contre la corruption
- ✓ Engagement politique responsable
- ✓ Concurrence loyale
- ✓ Respect des droits de propriété
- ✓ Promotion de la responsabilité sociétale dans la chaîne de valeur
- ✓ Implication auprès des communautés
- ✓ Éducation et culture
- ✓ Création d'emplois et développement des compétences
- ✓ Création de richesses et de revenus
- ✓ Investissement dans la société
- ✓ Prévention de la pollution
- ✓ Atténuation des changements climatiques et adaptation
- ✓ Utilisation durable des ressources
- ✓ Protection de l'environnement, biodiversité et réhabilitation des habitats naturels
- ✓ Devoir de vigilance
- ✓ Droits humains, civils, politiques, économiques, sociaux ; au travail
- ✓ Discrimination et groupes vulnérables
- ✓ Emploi et relations employeur-employé
- ✓ Conditions de travail et protection sociale
- ✓ Dialogue social
- ✓ Santé et sécurité au travail
- ✓ Développement du capital humain
- ✓ Consommation durable
- ✓ Protection de la santé et de la sécurité des consommateurs
- ✓ Pratiques loyales de commercialisation, d'informations et de contrats
- ✓ Service après-vente, assistance et résolution des réclamations et litiges pour les consommateurs
- ✓ Protection des données et de la vie privée des consommateurs
- ✓ Accès aux services essentiels
- ✓ Éducation et sensibilisation

Stratégie RSE et mise en œuvre

La stratégie RSE / de durabilité est donc une composante de notre stratégie de développement. Elle implique toutes nos filiales et sites, et s'appuie sur quatre éléments structurants :

- Les valeurs coopératives du groupe, qui nous engagent naturellement à un développement de long terme.
- La prise en compte des exigences réglementaires et normatives.
- Les échanges avec les parties intéressées, internes et externes, notamment pour définir les enjeux prioritaires.
- Des objectifs annualisés, afin de tenir nos engagements tout en prenant en compte les évolutions de notre contexte économique, social, sociétal, environnemental.

En croisant notre cartographie des risques et les domaines d'actions de l'ISO 26000, nous avons défini les enjeux RSE du groupe sur 4 grands piliers.

Coopérons pour une alimentation durable et responsable

- Contribuer à l'excellence de la filière laitière (de bons produits, une juste rémunération...)
- Garantir la sécurité des aliments et la performance des process
- Engager les démarches de progrès pour améliorer nos recettes et nos services

Coopérons avec nos producteurs et nos collaborateurs

- Veiller à la santé et la sécurité de nos équipes
- Développer le savoir-faire de nos producteurs et les compétences de nos collaborateurs
- Favoriser le dialogue social et la diversité
- Fidéliser nos équipes et développer notre marque employeur

Coopérons avec les professionnels et les consommateurs

- Mettre en valeur notre ancrage local
- Echanger en transparence avec nos parties intéressées
- Développer l'écoute et la satisfaction des clients et des consommateurs
- Déployer les bonnes pratiques des affaires
- Garantir la sécurité des données personnelles et des systèmes d'information

Coopérons pour la planète et les générations futures

- Améliorer notre consommation d'énergie
- Réduire notre impact sur le changement climatique
- Réduire la pollution de l'air en ville
- Promouvoir l'économie circulaire (déchets, emballages, gaspillage alimentaire)
- Maîtriser nos consommations et rejets d'eau
- Promouvoir le bien-être animal et respecter la biodiversité

Priorisation des chantiers RSE

Le grand nombre d'enjeux à traiter dans le cadre de la démarche RSE peut devenir paralysant pour les responsables de sites, les encadrants, les équipes. Les attentes des parties intéressées risquent de nous amener à nous disperser. Prioriser ne signifie pas que certains enjeux sont importants et d'autres pas. Si nous les avons exprimés après analyse des risques et des domaines

d'actions ISO 26000, c'est bien que nous les jugeons importants pour notre groupe. Il s'agit de cadencer quelles actions entreprendre, quels moyens attribuer, dans la durée.

La priorisation a été réalisée pour clarifier la feuille de route des différentes entités du groupe. Les enjeux ont été repris selon une évaluation de risque :

- Un enjeu concerne-t'il un grand nombre de personnes, d'activités du groupe, ou un périmètre limité ?
- Quelle serait l'ampleur et les conséquences d'une non-maîtrise ?
- Quel est le niveau de maîtrise et l'état d'avancement des actions en cours ?

La priorisation peut différer selon les entités du groupe. Par exemple, dans le réseau France Frais, les enjeux Consommation d'énergie, Changement climatique et Pollution de l'air en ville se regroupent car liés tous trois à la consommation de gazole. Dans les sites industriels, ce sont la consommation et les rejets d'eau qui prennent davantage de poids.

Ces priorités sont amenées à évoluer. Nous accueillons avec intérêt les avis de nos parties intéressées sur les enjeux RSE et sur les priorités que nous nous sommes fixées. Ainsi, le renouvellement du crédit syndiqué bancaire et de l'euro-placement privé du groupe a été l'occasion de mettre plus spécifiquement en avant des enjeux sur chacun des quatre piliers de notre démarche.

Nos enjeux prioritaires :

1. Mettre en valeur notre ancrage local
2. Veiller à la santé et la sécurité de nos équipes
3. Contribuer à l'excellence de la filière laitière
4. Améliorer notre consommation d'énergie
5. Réduire notre impact sur le changement climatique

Nos autres enjeux sont également classés

6. Développer l'écoute et la satisfaction des clients et des consommateurs
7. Garantir la sécurité des aliments et la performance des process
8. Echanger en transparence avec nos parties intéressées
9. Promouvoir le bien-être animal et respecter la biodiversité
10. Poursuivre les démarches de progrès pour améliorer nos produits et nos services
11. Promouvoir l'économie circulaire
12. Développer le savoir-faire de nos producteurs et les compétences de nos collaborateurs
13. Maîtriser nos consommations et rejets d'eau
14. Fidéliser nos équipes et développer notre marque employeur
15. Favoriser le dialogue social et la diversité
16. Garantir la sécurité des données et des systèmes d'information
17. Réduire la pollution de l'air en ville
18. Déployer les bonnes pratiques des affaires

Sur 2025 et 2026, les enjeux liés à l'impact local, le bien-être animal et les emballages remontent dans les priorités d'action.

Les enjeux liés aux droits humains restent sous surveillance, mais avec un risque faible puisque notre chaîne de valeur est très majoritairement en France et dans l'UE. Il ne nous apparaît pas pertinent d'adhérer à une politique internationale sur les droits humains (Amfori BSCI par exemple) puisque les réglementations que nous appliquons, ainsi que la grande majorité de nos fournisseurs, vont au-delà de ces référentiels.

Des objectifs et indicateurs clés sont définis pour les enjeux prioritaires. Ils sont partagés avec les financeurs dans le cadre des financements en mode « sustainability linked ».

- Ramener à moins de 47,5 d'ici 2025, et 40 en 2028, le taux de fréquence des accidents avec arrêt des collaborateurs du groupe.
- Consolider notre très haut niveau d'approvisionnements en produits agricoles et alimentaires en France, en passant de 90% à 93% en 2028 du montant d'achats auprès de producteurs et transformateurs situés en France
- Maintenir à 70% en 2028 la part des exploitations sociétaires engagées sur les segments Lait de pâturage non OGM, AOP ou Bio.
- Diminuer les consommations de nos sites industriels de façon à réduire l'intensité de leurs émissions de 30% en 2028 par rapport à 2017.
- Diminuer les émissions de gaz à effet de serre des véhicules de transport de marchandises de France Frais, entre 2023 et 2030, de 20% en valeur absolue et 28% en intensité à la tonne livrée.
- Mesurer notre principal poste en scope 3, en réalisant un diagnostic CAP'2ER sur l'ensemble des exploitations sociétaires d'ici fin 2025.

Responsables des plans d'action

Les actions liées aux enjeux sont portées par les directions opérationnelles et fonctionnelles, assistées du responsable RSE groupe.

	Coopérative	Filiales industrielles	France Frais
Garantir la sécurité des aliments et la performance des process	Direction qualité R&D	Resp. qualité usines	Resp. QSE Directeurs filiales
Veiller à la santé et la sécurité de nos équipes	Resp. sécurité	Directeurs usines	Resp. QSE Directeurs filiales
Mettre en valeur notre ancrage local	Dir. production laitière	Directeurs usines	Directions QSE et achats Directeurs filiales
Développer le savoir-faire de nos producteurs et les compétences de nos collaborateurs	DRH Dir. production laitière	DRH / RRH	DRH Directeurs filiales
Développer l'écoute et la satisfaction des clients et des consommateurs	Direction commerciale	Directions commerciales	Direction commerciale Directeurs filiales
Echanger en transparence avec nos parties intéressées	CoDir	Directeurs usines	Directeurs filiales
Contribuer à l'excellence de la filière laitière	Dir. production laitière Dir. industrielle	Dir. production laitière Directeurs usines	Direction achats Directeurs filiales
Améliorer notre consommation d'énergie	Dir. industrielle Dir. logistique Dir. production laitière	Directeurs usines	Directions QSE et logistique Directeurs filiales

	Coopérative	Filiales industrielles	France Frais
Réduire notre impact sur le changement climatique	Dir. production laitière Dir. industrielle	Directeurs usines	Directions QSE et logistique Directeurs filiales
Promouvoir l'économie circulaire	Dir. industrielle Dir. logistique	Resp. qualité usines	Directions QSE et logistique Directeurs filiales
Maîtriser nos consommations et rejets d'eau	Dir. industrielle	Directeurs usines	-
Favoriser le dialogue social et la diversité	DRH	DRH, RRH	DRH Directeurs filiales
Fidéliser nos équipes et développer notre marque employeur	DRH	DRH, RRH	DRH Directeurs filiales
Poursuivre les démarches de progrès pour améliorer nos recettes et nos services	Direction qualité R&D	Resp. qualité usines	Resp. QSE Directeurs filiales
Promouvoir le bien-être animal et respecter la biodiversité	Dir. production laitière	Directeurs usines	Direction achats Directeurs filiales
Réduire la pollution de l'air en ville	(non concernée)	(non concernée)	Direction QSE e logistique Directeurs filiales
Déployer les bonnes pratiques des affaires	DAF groupe	DAF groupe	DAF groupe
Garantir la sécurité des données personnelles	Direction SI DRH	Direction SI DRH	Direction SI DRH

Pour accélérer le déploiement des actions, des postes ont été créés fin 2024 et sur le premier semestre 2025 au sein du réseau France Frais, afin de renforcer les équipes qualité qui couvrent désormais également les thématiques de santé-sécurité et d'environnement.

Nous travaillons également à l'appropriation par les équipes des enjeux RSE. Le poste de chargé de mission RSE pourvu mi-janvier 2026 permettra de développer des formations et informations internes.

Pilotage et méthodologie de reporting

Le rapport de durabilité est piloté par le responsable RSE groupe.

La remontée des informations se fait principalement par les fonctions comptables, RH, QSE et Production laitière.

Les rapports des exercices 2025-26 et 2026-27 ne sont plus encadrés réglementairement (fin de la DPEF et passage à la CSRD pour le reporting 2027-28). Nous profitons de cette phase de transition pour aligner progressivement le rapport sur les ESRS, tels que connus début 2026.

Ce rapport RSE 2025-26 inclut l'ensemble des filiales, industrielles, de distribution ou de service (transport, communication...), détenues à plus de 50% et dont le groupe assure le pilotage. Deux sociétés détenues à 50% et les sociétés consolidées par équivalence dans les états financiers sont exclues du reporting de durabilité.

Les éléments de la chaîne de valeur pris en compte portent sur les relations avec les sociétaires de la Coopérative, notamment les émissions indirectes de gaz à effet de serre.

En 2025, nous avons redéfini de façon marginale les périmètres de consolidation au sein du groupe. Le Pôle industriel, qui comportait 6 sites, devient le Pôle transformation avec l'ajout de trois sociétés : la Fromagerie Conus (affinage) et Lou Passou Bio (fromagerie), auparavant consolidées dans France Frais, et Les Terres d'Auvergne (affinage), acquise fin 2024.

Les indicateurs humains et environnementaux sont calculés sur l'année civile, pour éviter aux équipes concernées des double traitements avec les reportings administratifs et réglementaires. La plupart des indicateurs de production laitière sont calculés sur l'année laitière : du 1^{er} avril au 31 mars.

Les périodes de calcul, les particularités de calcul sont mentionnées avec les indicateurs.

Changement climatique. Energies

La consommation d'énergies est le premier enjeu environnemental du groupe car elle a un triple impact :

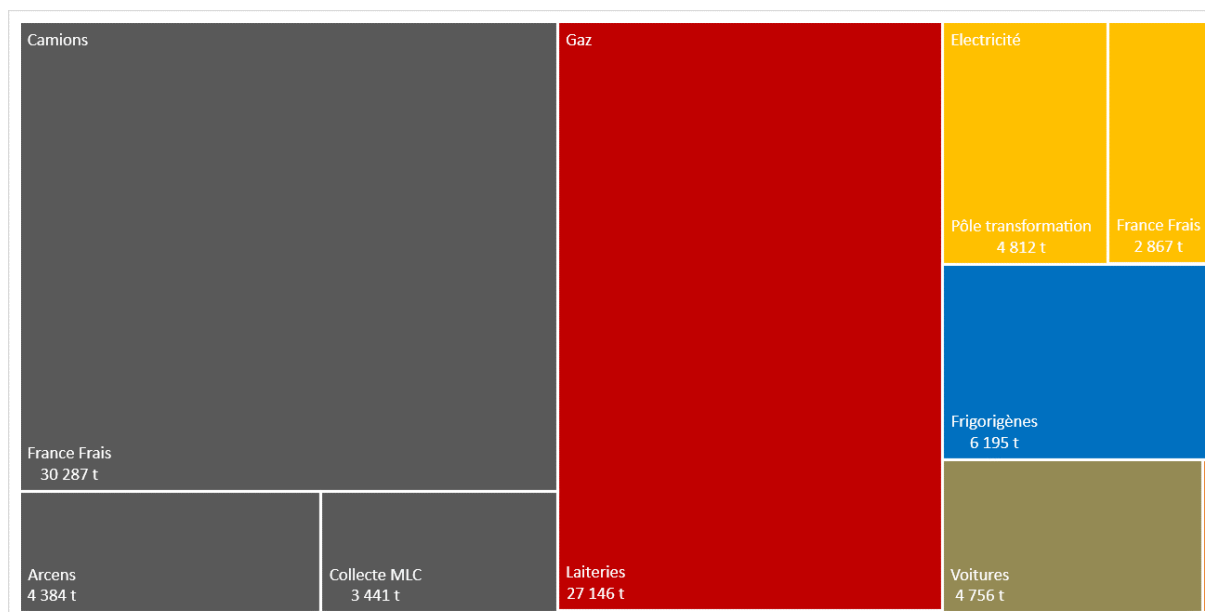
- Consommation de ressources fossiles (disponibilité pour les générations futures)
- Changement climatique (ensemble des parties intéressées)
- Pollution en centre-ville (communautés locales).

Opportunités : diminution de notre exposition aux variations des cours de l'énergie ; optimisations des process ; accompagnement des clients dans leurs démarches de décarbonation ; véhicules combinant moindre pollution (particules, odeur, bruit) et meilleure sécurité.

Risques : absence ou coût élevé des technologies, des ressources humaines pour la transition énergétique ; dégradation de notre environnement, affaiblissement des écosystèmes à la base de nos activités

La consommation de gaz naturel dans les laiteries constituait jusqu'à 2022 le premier poste d'émissions directes du groupe. Notre premier axe d'action a donc porté dès 2018 sur l'efficacité énergétique des sites industriels.

La consommation de gazole des véhicules de transport de marchandises de France Frais constitue désormais le premier poste. Nous avons donc déterminé un plan de réduction et défini un objectif à 2030.



Le calcul des émissions de gaz à effet de serre est réalisé à l'aide des facteurs d'émissions de la base Empreinte de l'Ademe. Les unités d'œuvre des scopes 1 et 2 sont les consommations d'énergies facturées.

Les fuites de frigorigènes sont estimées à partir des charges des installations et groupes frigorifiques, avec un taux de fuite de 10%. Pour 8 sites représentant environ 1,3% des surfaces immobilières, les charges de fluide ne sont pas connues : les émissions ont été extrapolées sur la base de celles de site de taille et d'activité proches. Les impacts des frigorigènes des véhicules ont été estimés sur un échantillon d'environ un tiers du parc véhicules.

Emissions de gaz à effet de serre groupe – scopes 1 et 2

2025 marque un rebond des émissions.

Modéré pour le Pôle transformation, il est dû principalement à l'augmentation des volumes de concentrés, liée à la hausse des volumes de lait collectés. Cette hausse nous paraît conjoncturelle et ne devrait peser que temporairement sur la trajectoire de décarbonation.

Pour France Frais, la hausse est significative. Dans un contexte concurrentiel accru, l'organisation des tournées de livraison est rendue plus complexe. Par ailleurs, l'augmentation du coût du HVO a dissuadé un achat significatif qui aurait fortement contribué à l'objectif.

		2021	2022	2023	2024	2025
Scope 1 (t CO2e)	France Frais	36 960	38 890	39 162	39 831	40 496
	Pôle transformation	36 328	35 104	33 287	30 906	31 410
	Activités support	4 826	4 407	4 336	4 367	4 482
	Groupe	78 115	78 401	76 785	75 104	76 388
Scope 2 (t CO2e)	France Frais	2 883	2 843	3 269	2 885	2 867
	Pôle transformation	5 296	4 726	5 205	4 752	4 812
	Activités support	13	13	14	15	12
	Groupe	8 192	7 556	8 457	7 651	7 691
Intensité GES (kg CO2e / t march)	France Frais	94,8	92,1	91,3	91,3	93,8
	Pôle transformation	125,5	121,2	111,8	105,7	106,9
	Activités support	-	-	-	-	-
	Groupe	114,8	110,0	105,4	102,8	104,9

Consommations d'énergies des sites industriels

Sur la période 2018-2024, le principal axe d'action a été la réalisation de chantiers d'efficacité énergétique.

L'objectif de réduction de l'intensité GES (-20% en 2026 par rapport à 2017) a été dépassé dès 2023. Il a donc été réévalué à -30% en 2027, par rapport à 2017.

Nous sommes dans une phase transitoire où les baisses seront modérées, portées essentiellement par l'animation des équipes sur les économies d'énergies.

Les trois sites de la coopérative sont ainsi en préparation de certification ISO 50001 pour l'automne 2026.

Yéo Frais sera aussi concernée par cette certification, à l'issue du contrat de performance énergétique mis en place à la suite du chantier d'efficacité énergétique en 2024.

Un projet de méthaniseur à Sottevast a franchi une étape importante en novembre avec le vote de la participation de la Communauté d'agglomération du Cotentin au projet piloté par Les Maîtres Laitiers du Cotentin. Y participent également trois entreprises de la filière produits de la mer et quatorze exploitations agricoles.

Intensité GES liée aux consommations d'énergies des sites du pôle transformation, en kg CO2e / t produit fini

	2017	2022	2023	2024	2025
Pôle transformation	130	108,2	100,6	93,5	94,7
Evolution / 2017	-	-16,8%	-22,7%	-28,1%	-27,2%
Objectif	-	-12,6%	-16,2%	-18,5%	-26,9%

Consommations d'énergies des bâtiments France Frais

Les plateformes de distribution France Frais sont consommatrices d'électricité, très majoritairement pour la production de froid.

Des audits énergétiques volontaires ont été menés en 2023 et 2024 sur une soixantaine de sites.

La nouvelle réglementation sur les audits énergétiques amènera une vingtaine de filiales à renouveler ces audits, qui porteront principalement sur la consommation de gazole routier.

Les améliorations sont menées à l'occasion des travaux d'extension ou de rénovation, en particulier sur l'isolation et l'efficacité des installations frigorifiques, mais aussi par l'étude systématique de la production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation.

12 sites sont désormais équipés de centrales photovoltaïques, la plupart en autoconsommation. En 2025, l'autoconsommation a approché les 4% de la consommation d'électricité du réseau.

La nouvelle plateforme Ouest Frais Distribution, mise en service début février 2026, illustre les principes de construction retenus pour rendre les infrastructures du réseau plus résilientes et adaptées aux enjeux environnementaux.

- Isolation complète des sols de chambres froides afin de limiter les déperditions thermiques.
- Installation photovoltaïque couvrant 35% des besoins énergétiques.
- Démarche d'autoconsommation collective avec d'autres entreprises voisines.
- Installation de prises de quai permettant le maintien des camions à température dirigée sans recours aux groupes frigorifiques autonomes.
- Auvent au-dessus des portes de quai pour limiter le réchauffement des camions à quai.
- Prises dédiées à la recharge des camions électriques, fin d'anticiper leur mise en service.



Intensité énergétique des bâtiments du groupe

	2021	2022	2023	2024	2025
Consommations (kWh)	300 163 490	296 556 556	289 489 559	272 395 026	275 387 432
Tonnages marchandises	751 829	781 377	808 508	805 147	801 370
Intensité (kWh / t)	399	380	358	338	344

Les consommations d'électricité sont calculées à partir des factures. Les échéances de factures et les relevés varient selon la taille des sites, ces consommations peuvent être décalées d'une semaine à un mois par rapport à l'année civile. Pour les quatre principaux sites industriels, les données correspondent à celles de l'année civile.

Consommations de carburants

En 2023, France Frais a défini son plan d'action pour décarboner ses livraisons. Celui-ci s'articule sur quatre axes.

1. L'optimisation des livraisons et des taux de remplissage.
2. L'écoconduite, en mettant en avant les bonnes pratiques de conduite en milieu urbain.
3. Le renforcement du management de l'utilisation des véhicules.
4. La définition de standards véhicules et carburants moins émissifs.

Notre objectif est exprimé à la fois en valeur absolue, puisque l'atténuation du changement climatique implique de baisser les émissions même si l'activité se développe, et en intensité pour apprécier l'efficacité des actions.

Emissions GES véhicules marchandises France Frais

	2021	2022	2023	2024	2025
Emissions (t CO2e)	27 302	28 948	29 348	29 162	30 287
Objectif : -20% 2030 vs 2023					

Emissions liées aux consommations d'énergies des véhicules de transport de marchandises France Frais

Intensité GES véhicules marchandises France Frais

	2021	2022	2023	2024	2025
Emissions (kg CO2e / t livrée)	65,0	64,0	63,2	62,4	65,5
Evolution / 2023	-	-	-	-1,4%	+3,6%
Objectif / 2023 (-28% en 2030)	-	-	-	-2,6%	-6,2%

Des indicateurs standards issus du système de télégestion des véhicules (3,5 t et plus) ont été définis sur 2025 et sont animés auprès des équipes d'exploitation depuis début 2026.

Ont également été définis de nouveaux standards pour les véhicules de livraison, avec trois critères principaux :

- Sécurité et ergonomie
Garantir des véhicules conçus pour protéger les conducteurs, les manutentionnaires et les tiers, tout en améliorant les conditions de travail au quotidien.
- Efficacité énergétique et opérationnelle
Réduire nos consommations et, ainsi, notre empreinte carbone.
- Durabilité et maîtrise du TCO
Favoriser des choix techniques éprouvés, limitant l'usure prématurée, les réparations répétitives et les immobilisations, sur l'ensemble du cycle de vie du véhicule.

Le nombre de véhicules compatibles B100 est passé de 5 à 34. La baisse d'émissions GES associée a été plus qu'absorbée par la hausse des kilométrages parcourus, dans un contexte de concurrence renforcée.

Les Transports Arcens ont également entamé un plan de réduction des émissions GES, formalisé par l'adhésion à la charte Objectif CO₂ en 2024. Leurs émissions de scope 1 ont ainsi baissé de 2,5% entre 2024 et 2025.

Récapitulatif sur les transports amont et aval

Le transport amont du pôle industriel représente moins de 1% des émissions, notamment car la collecte laitière est locale. Le parc de véhicules de collecte de la Coopérative bénéficiera du plan d'action de France Frais.

Le transport amont de France Frais est un poste de scope 3, faible au regard du poids de l'amont agricole. Il est mis sous contrôle de deux façons.

Notre principal transporteur a entamé son plan d'action GES depuis plusieurs années et publié ses objectifs à 2030.

Nous avons lancé également un projet de massification : Optiflux.

Démarré en 2023 à Caen, ce dispositif permet de consolider les flux des industries agro-alimentaires à destination des plateformes France Frais. Les deux premiers sites mis en service se sont évidemment appuyés sur nos principales laiteries.

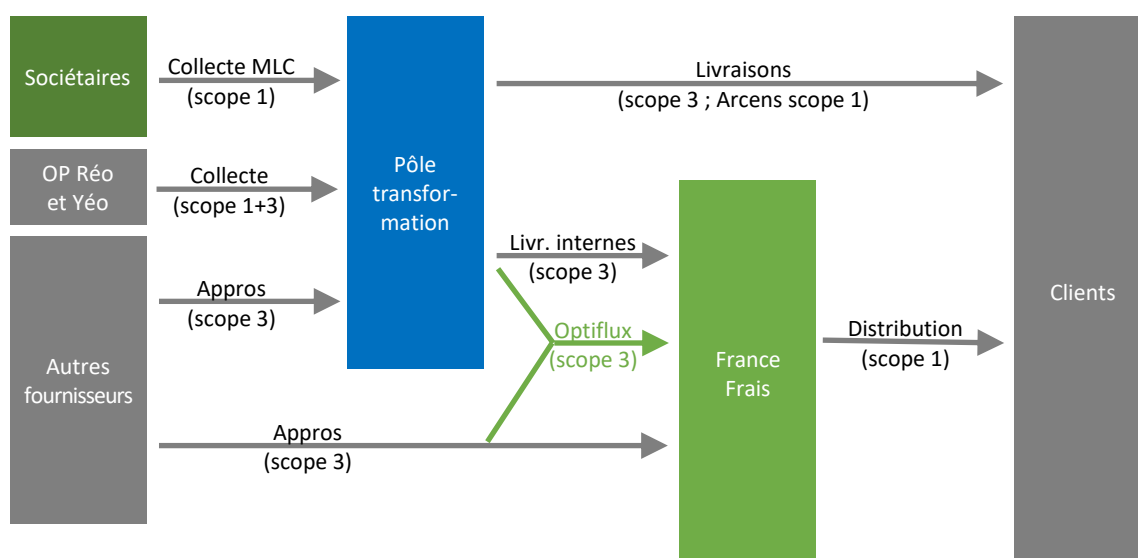
Optiflux	Localisation	Démarrage	Fournisseurs	Tonnages	Livraisons
Normandie	Caen	juin 2023	27	59 550	10 310
Sud-Ouest	Toulouse	juin 2024	23	28 216	6 369
Ile de France	Athis Mons	avril 2025	25	11 615	5 985
Est	Langres	mars 2026	29	-	-

Quatre autres plateformes ouvriront d'ici le premier semestre 2028.

Le transport aval de France Frais est en scope 1. Les actions sont présentées au paragraphe précédent « Consommations de carburants ».

Le transport aval du pôle industriel est en partie en scope 1 : Transports Arcens.

Le transport sous-traité suit le même plan d'action que l'amont France Frais.



Emissions indirectes (scope 3)

Le bilan carbone du Pôle transformation montre une structure classique de la filière lait.

- L'amont laitier représente un peu plus de 80% des émissions (directes et indirectes)
- Les emballages constituent le deuxième poste si l'on prend en compte tout leur cycle de vie, jusqu'à l'étape de traitement de déchets.
- Le transport aval ne constitue que le quatrième poste, après la consommation de gaz des laiteries.

Le scope 3 de France Frais sera calculé fin 2026. Sa structure est néanmoins prévisible, liée aux activités de transformation et distribution alimentaires, avec un poids fort des produits laitiers et d'origine animale.

Le principal poste d'émissions indirect de France Frais est très majoritairement lié aux achats de produits alimentaires. Se pose donc à nouveau la question de l'accompagnement du monde agricole, qui dépasse largement notre groupe et représente un enjeu pour toute la filière agro-alimentaire.

Le deuxième poste est lié aux transports amont (voir paragraphe 4.4.1.5).

Pour le groupe Maîtres Laitiers, les sociétaires de la Coopérative sont évidemment un public privilégié. Leur mobilisation à l'aide des diagnostics CAP'2ER est donc le troisième axe majeur de réduction de l'empreinte carbone du groupe. Nous nous sommes fixé l'objectif que tous les sociétaires aient bénéficié d'un diagnostic à fin 2025. Pour ensuite pouvoir définir une trajectoire de baisse des émissions de la production laitière.

Jusque 2021, les diagnostics ont été réalisés dans leur version simplifiée (niveau 1). Depuis 2022, ils sont majoritairement réalisés en « niveau 2 » ; plus complet, mais plus long.

Cumul exploitations sociétaires...	2021	2022	2023	2024	2025
... diagnostiquées en niveau 1	215	216	141	158	171
... diagnostiquées en niveau 2	16	96	280	337	404
... diagnostiquées / total sociétaires	35%	49%	68%	82%	98%
Objectif	32%	50%	68%	86%	100%

En 2023, des exploitations ont réalisé un diagnostic de niveau 2, après en avoir eu un de niveau 1. Ce qui explique la baisse du nombre cumulé en niveau 1.

L'objectif de 100% d'exploitations diagnostiquées n'est pas atteint au 31/12/25. Il devrait l'être à mi-2026.

Pour encourager les exploitations dans la démarche de décarbonation, le principe d'un complément de prix RSE / carbone a été décidé par le conseil d'administration. Pour la campagne 2025-26, il se traduit par un versement forfaitaire à chaque exploitation ayant réalisé le diagnostic Cap'2er.

Pour les campagnes 2026-27 et suivantes, le complément de prix sera proportionnel aux actions réalisées sur des axes RSE et de décarbonation. La définition de ce complément est l'objet d'un groupe de travail du conseil d'administration.

Quand les diagnostics sont réalisés par un organisme tiers, nous devons solliciter l'autorisation écrite des exploitants pour avoir accès à leurs données. Cette règle évidente de maîtrise des informations a limité notre périmètre de calcul les années passées.

En 2025, nous avons obtenu les résultats de 502 exploitations.

L'amélioration de ce périmètre de collecte ne modifie toutefois pas significativement les résultats.

Sur 2020-2025 en kg CO2e / litre de lait	Echantillon 502 fermes MLC	Référence Normandie	Référence France
Fermentation entérique	0,606	0,60	0,55
Aliments	0,111	0,12	0,12
Gestion des effluents	0,164	0,17	0,16
Fertilisation azotée	0,094	0,08	0,08
Engrais	0,023	0,02	0,02
Carburant, électricité	0,085	0,06	0,06
Total émissions de GES (CH4, N2O et CO2)	1,084	1,05	1,01
Cultures annuelles	0,019		
Prairies temporaires	-0,003		
Prairies permanentes	-0,155		
Haies	-0,111		
Total puits de GES	-0,256	-0,16	-0,15
Bilan net GES	0,828	0,89	0,86
Part de prairies temporaires (source : niv.2)	11%	11%	nc
Part de prairies permanentes (source : niv.2)	48%	38%	31%
Part de SAU en prairies	61%	49%	nc
Linéaire de haies / exploitation (en m)	17 649	15 180	10 920
Durée de pâturage (source : niv.2)	178	170	146
ha de biodiversité / ha de SAU	2,71	1,6	1,4

Les exploitations sociétaires se distinguent par leur fonction « puits de carbone » plus importante. Elles comportent en effet davantage de prairies permanentes et temporaires, qui permettent une durée de pâturage plus longue. Les linéaires de haies témoignent également de la conservation du bocage dans le Cotentin.

Les diagnostics CAP'2ER sont un outil pour améliorer la conduite des élevages. Ils livrent aussi des indices que le Cotentin a été façonné par l'élevage et pourrait rester un territoire propice à la production laitière.

Pollution

Les impacts de pollution concernent les sites de transformation. Les plus importants sont des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE). Les rejets dans l'air, l'eau, les déchets sont donc suivis et déclarés aux administrations selon les règles qui leur sont applicables.

Pour France Frais, la pollution de l'air en ville est identifiée comme un enjeu spécifique, lié à la consommation de gazole.

Les véhicules de distribution circulent essentiellement en milieu urbain, pour livrer les métiers de bouche. L'impact principal de cette pollution porte sur la santé (maladies respiratoires...). Mais nous sommes aussi attentifs aux problématiques de bruit, d'encombrement des rues...

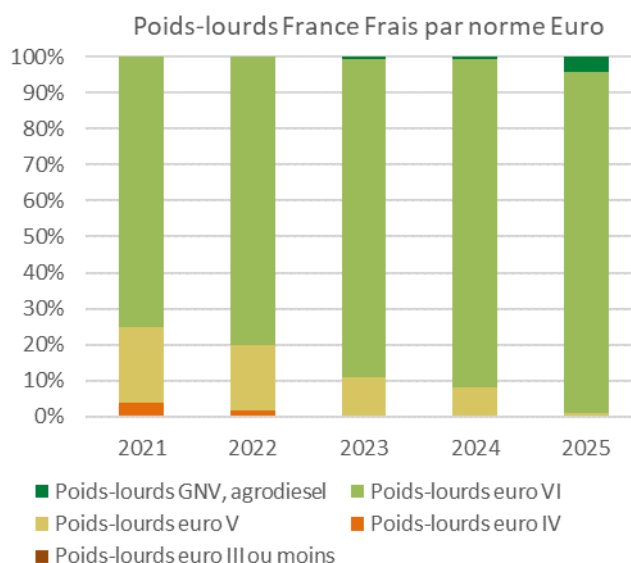
La bascule vers des poids-lourds frigorifiques électriques permettra de franchir un palier majeur. C'est pourquoi des tests ont été menés avec des filiales. Le plan d'électrification du transport s'intègre au schéma directeur immobilier : il faudra disposer des infrastructures de recharge adaptées.

D'ici là, les leviers principaux d'action sont :

- la baisse des consommations, avec les mêmes outils que pour l'atténuation du changement climatique,
- le renouvellement des véhicules ; les émissions de particules et d'oxydes d'azote sont diminuées d'un facteur 10 entre un poids-lourd euro III et un euro VI.

Poids-lourds France Frais	2021	2022	2023	2024	2025
Poids-lourds euro III ou moins	1	2	0	0	0
Poids-lourds euro IV	34	13	1	1	1
Poids-lourds euro V	186	161	85	65	6
Poids-lourds euro VI	667	713	689	737	778
Poids-lourds GNV, agrodiesel exclusif	1	1	5	6	35

Plus de 99% de la flotte est à présent euro VI.

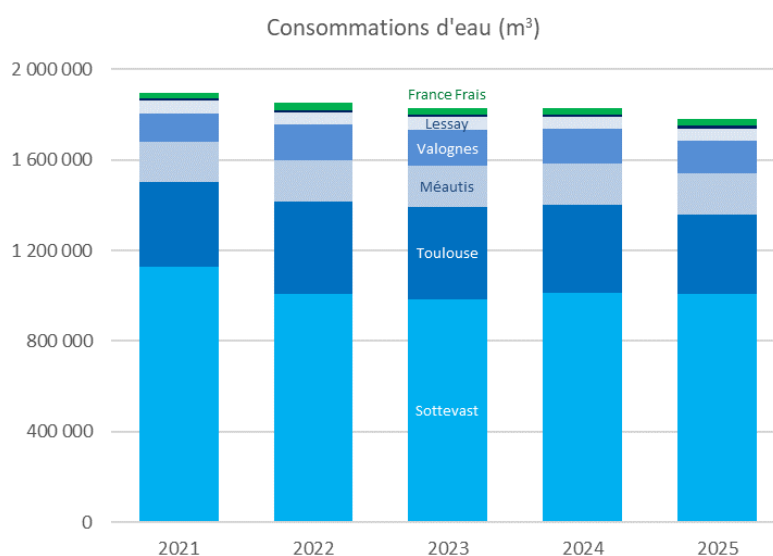


Eau : consommations et rejets

La consommation d'eau impacte l'environnement des cinq laiteries et fromageries, qui représentent près de 98% des consommations d'eau du groupe, dont 57% pour le seul site de Sottevast. Seul le site de Yéo Frais est en zone de stress hydrique ; il est approvisionné par le réseau d'eau de la ville.

Opportunités : la fabrication de produits laitiers a la particularité de générer de l'eau, que l'on retire du lait pour augmenter la part des matières protéiques et grasses. Depuis 2024, la réglementation ouvre des possibilités de réemploi de l'eau sans dégradation de la sécurité sanitaire des produits.

Risques : accroissement des exigences réglementaires tant sur les consommations que les rejets.



La consommation du groupe a légèrement diminué en 2025. Le plan d'actions de Yéo Frais avec l'agglomération de Toulouse a permis d'abaisser les consommations d'eau de 11%.

Le site de Sottevast se stabilise et enregistre ainsi une baisse de l'intensité en eau. Le programme Hér'eau, qui visait 25% d'économie d'eau entre 2022 et 2025 sur le site, voit une partie de ses actions repoussées, les équipes techniques et opérationnelles étant déjà fortement mobilisées par la certification du management de l'énergie.

- La réutilisation d'eau épurée dans la station d'épuration est en service. Est en étude la possibilité de réutilisation pour le lavage extérieur des camions ; cible : 2028.
- Un pilote de recyclage d'eau de refroidissement des garnitures de pompes a été réalisé. Une deuxième phase est planifiée pour 2027.
- L'eau issue de la concentration du lait (« eau de vache ») pourrait être réutilisée en chaufferie. Des travaux complémentaires sont prévus sur T4 2026.
- L'optimisation des installations de nettoyage en place (NEP) est planifiée sur fin 2027 et 2028.

	2021	2022	2023	2024	2025
Groupe (m3)	1 896 874	1 852 688	1 830 219	1 828 476	1 780 442
Pôle transformation (m3)	1 870 100	1 820 970	1 798 597	1 801 431	1 752 292
Intensité en eau Pôle transfo. (m3/t)	5,64	5,54	5,22	5,34	5,17

Biodiversité et bien-être animal

Le bien-être animal et la biodiversité concernent, au premier chef, la Coopérative et ses sociétaires. Le reste du groupe a un impact par la chaîne d'approvisionnement.

Opportunités : mettre en avant les bonnes pratiques des filières agricoles françaises.

Risques : sur le bien-être animal, risque d'image / de réputation ;
sur la biodiversité, affaiblissement des écosystèmes à la base de nos activités.

En matière de biodiversité, l'indicateur des diagnostics Cap'2er fait apparaître la présence de haies, de prairies permanentes comme des éléments favorables.

Avec environ 100 vaches laitières en moyenne par exploitation, les sociétaires de la Coopérative restent dépositaires d'un bocage mieux préservé dans le Cotentin que dans le reste de la France.

	Echantillon 502 fermes MLC	Référence Normandie	Référence France
ha de biodiversité / ha de SAU	2,71	1,6	1,4

Le fort engagement des sociétaires à l'utilisation d'aliments sans OGM pour les vaches (environ 70% des exploitations) conduit par ailleurs à une utilisation faible des tourteaux de soja en provenance de régions à déforestation comme le Brésil, l'Uruguay ou le nord de l'Argentine, dont la production est quasi intégralement OGM.

Une courte enquête réalisée en décembre 2024 auprès des sociétaires a confirmé le lien entre certification « lait issu d'animaux nourris sans OGM < 0,9% » et faible risque de déforestation.

- 79 réponses, représentatives des segments de production laitière.
- 65% des exploitations certifiées sont sur des alternatives au soja.
- 100% des exploitations non certifiées utilisent des tourteaux de soja.
- L'indication de l'origine du soja est rarement indiquée sur les emballages ou les documents d'achats (seulement 20%).
- Pour les aliments certifiés sans OGM, aucun n'est identifié comme venant d'Amérique du Sud.

L'application du règlement européen sur la déforestation (RDUE) sera donc bienvenue pour lever la part d'incertitude résiduelle sur l'origine du soja.

Pour France Frais, l'application de ce même RDUE s'est révélé complexe courant 2025.

Quelques fournisseurs, dans la filière cacao, étaient prêts. Une grande majorité était dans l'expectative face aux évolutions du règlement et au manque d'explications claires.

La filière bœuf sera la deuxième filière concernée pour France Frais. Les références comportant du soja, de l'huile de palme, du café, du caoutchouc ou du bois sont très peu nombreuses.

Nous n'envisageons pas à court terme de questionner les fournisseurs du réseau sur la biodiversité. Le sujet reste complexe et nous obligerait à une vulgarisation, en particulier envers les PME, que nous ne pouvons réaliser aujourd'hui.

Pour le bien-être animal, la charte des bonnes pratiques d'élevage et de bien-être animal (CBPE-BEA) est un outil maintenant bien établi au sein de la Coopérative. La version 2022, qui intègre les éléments de l'outil « Boviwell » comme septième chapitre de l'évaluation, est maintenant déployée sur les exploitations sociétaires.



L'objectif à court terme est de stopper la baisse du taux de conformité à la charte. Aussi celle-ci devient, à partir de la campagne 2025-26, un prérequis au versement des compléments de prix de la Coopérative.

	2021-22	2022-23	2023-24	2024-25	2025-26
Part des exploitations	91,6%	90,8%	87,8%	83,7%	84,8%
Part du lait collecté	95,2%	95,2%	93,6%	91,2%	92,1%

Nb moyen d'exploitations engagées à la charte des bonnes pratiques d'élevage / nb exploitations moyen sur l'année laitière

La mise en œuvre de la charte est également demandée aux producteurs des OP Réo et Yéo.

Dans le réseau France Frais, le questionnaire de référencement et d'évaluation des fournisseurs comporte des exigences de bien-être animal, notamment de respect des règles et usages définis par l'OIE (Organisation Mondiale de la Santé Animale), ainsi que des 5 fondamentaux (Ne pas souffrir de faim ou de soif. Ne pas souffrir de contraintes physiques. Être indemne de douleur, blessure et de maladie. Avoir la liberté d'exprimer des comportements normaux. Être protégé de la peur et de la détresse).

Début 2025, les associations de promotion du bien-être animal ont relancé les questionnements sur les approvisionnements en volailles et en œufs.

Malgré la pénurie d'œufs, l'approvisionnement « hors cage » nous semble possible et pourra être développé avec les grandes enseignes de restauration qui sont engagées sur le sujet. Convaincre les TPE (restauration indépendante, boulangerie...) s'annonce nettement plus complexe car ces clients restent davantage sensibles au coût d'achat.

L'approvisionnement en poulets conforme à l'ECC – European Chicken Commitment – sera également disponible pour les clients qui le demandent.

France Frais publiera sa feuille de route de bien-être animal courant T2 2026.

Poules pondeuses

Deux objectifs :

- 1) Tendre vers 100% de produits « hors cage » d'ici fin 2028 sur l'ensemble de nos ventes d'œufs et d'ovoproduits, malgré la forte part de clientèle encore peu sensible à ce sujet.
- 2) Etudier la possibilité avec les fournisseurs de produits élaborés à nos marques, d'utiliser des œufs hors cage dans les recettes qui comporte moins de 50% d'œuf.

Le plan d'action est axé sur :

- La fin des promotions sur les œufs de batterie (Code 3).
- La mise en avant dans les catalogues et outils de ventes des œufs « hors cage ».
- L'exigence du « hors cage » pour les marques propres du réseau.

- La formation et l'animation des équipes commerciales au bien-être animal, pour mieux conseiller nos clients dans cette transition.

	2024	2025	2026	2027	2028
Part d'œufs « hors cage »	25%	30%			
Objectif	-	-	> 45%	> 65%	> 95%

Poulets de chair

Sur le marché, les engagements à l'ECC – European Chicken Commitment – restent limités à certaines gammes car l'écart de coût reste difficile à absorber par les clients et les consommateurs. Aujourd'hui, France Frais ne commercialise plus de produits contenant plus de 50% de poulet à ses marques. Les développements de nouveaux produits se feront en ECC.

Pour piloter la transition de cette filière, nous mettrons en place un indicateur de conformité à l'ECC sur l'ensemble de nos ventes. Nous déterminerons des objectifs de progrès courant 2026, en cohérence avec nos clients et nos fournisseurs.

Bovins laitiers

Notre modèle « producteur – transformateur – distributeur » nous donne une visibilité forte sur les pratiques d'élevage laitier. Pour renforcer la transparence sur notre chaîne d'approvisionnement, nous allons intégrer à nos exigences fournisseurs la conformité à la charte des bonnes pratiques d'élevage.

- A court terme, sur nos marques propres.
- A moyen terme, pour l'ensemble de nos approvisionnements de produits laitiers origine France (qui représentent plus de 90% de nos achats sur cette catégorie de produits)

Economie circulaire

La notion d'économie circulaire recouvre plusieurs impacts. Par ordre d'importance décroissante :

1. les emballages de nos produits, majoritairement en plastiques, qui deviennent des déchets après consommation.
2. Le gaspillage alimentaire, à travers les pertes matière aux différents stades de production et la freinte produit.
3. Les déchets de nos usines et plateformes de distribution.

Ces déchets sont source de gaz à effet de serre, et de pollution s'ils échappent à la collecte.

Opportunités : diminution des pertes financières liées à la freinte ; amélioration du bilan carbone pour chaque kg de produit laitier qui arrive au consommateur (besoin de moins de vaches pour le même service consommateur).

Risques : leviers d'action contradictoires entre réduction des emballages et du gaspillage alimentaire ; absence ou coût élevé des technologies, des ressources humaines pour la transition ; dégradation de notre environnement, affaiblissement des écosystèmes à la base de nos activités.

La stratégie emballages répond à la fois à des attentes environnementales et d'amélioration de nos produits. Elle est déclinée sur 4 axes d'engagements emballages sont maintenus pour 2025 et au-delà :



Axe 1 : Réduire et renoncer



Axe 2 : Améliorer la recyclabilité



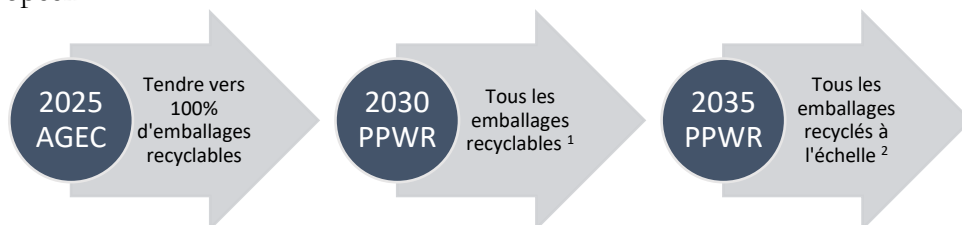
Axe 3 : Responsabiliser nos approvisionnements



Axe 4 : Proposer de nouveaux usages

Notre feuille de route et chacun de nos projets s'inscrivent dans cette ambition.

Notre indicateur principal concerne la recyclabilité (axe 2) et avait été défini pour nous aligner sur la loi AGECE (anti-gaspillage et économie circulaire). Avec l'entrée en vigueur du règlement européen PPWR le 11 février 2025, la définition de la recyclabilité est harmonisée au niveau Européen.



¹ Les emballages devront respecter les critères de conception pour recyclage, : des classes de performances de A à C en matière de recyclabilité seront mises en place : A (taux supérieur à 95 %) à C (taux supérieur à 70 %)

² Collectés, triés et recyclés au moyen d'infrastructures et de processus de pointe installés, couvrant au moins 75 % de la population de l'Union, y compris les déchets d'emballages exportés de l'Union. La méthodologie de ce critère sera déterminée par un acte délégué d'ici 2030.

Part d’emballages de nos produits laitiers recyclables en France

	2022	2023	2024	2025	Objectif 2025
Entièrement recyclable	5%	20%	18,3%	16,3%	20%
Majoritairement recyclable	13%	7%	7,3%	77,1%	80%
Non recyclable	82%	73%	74,1%	6,3%	0%
Exempté	-	-	0,3%	0,3%	-

Emballages des produits fabriqués par Les Maîtres laitiers du Cotentin, Yéo Frais, Réo et Domalait, pour les circuits de vente aux ménages et professionnels de la restauration (REP emballages ménagers et mixtes alimentaires, REP emballages de la restauration) en France.

Méthodologie : évaluation de la recyclabilité de nos emballages en France en 2025 à l’aide de l’outil Tree mis à disposition par Citeo, selon les 3 niveaux de recyclabilité définis par la loi AGECE : entièrement recyclable, majoritairement recyclable et non recyclable.

La filière de recyclage du polystyrène plat (PS) s’est mise en place début 2025 et contribue fortement aux progrès vers la recyclabilité. Trois types d’emballages sont encore à travailler. La filière PET APET/PE operculé sera effective en 2026. Les « papiers » d’emballage de beurre, qui sont des complexes multi-matériau, certaines barquettes de fromages tranchés, en PVC, font toujours l’objet d’essais. Les emballages en bois sont exemptés par le PPWR.

Le manque de visibilité sur les futures normes de recyclabilité (disponibles début 2028) freine nos projets et investissements.

Nos plans d’actions se sont poursuivis sur 2025.

- Réduire et renoncer
 - Suppression des couvercles sur des fromages frais format 500g
 - Diminution du poids des pots de fromages frais 500g et 1kg (gagner 1 g par pot représente 5 tonnes de plastique économisées par an)
- Améliorer la recyclabilité
 - Filière PS en place grâce aux travaux du consortium PS25 auquel nous avons participé, avec Syndifrais et Citeo. Les volumes de rPS restent très faibles en 2025 et 2026, l’usine de recyclage étant en montée en puissance.
 - Participation à la campagne de sensibilisation #TriTonPot, soutenue par l’Ademe, Citeo et le Cniel, pour encourager le consommateur dans son geste de tri et favoriser la collecte du PS à recycler.
 - Etude (soutenue par Citeo) d’emballages de beurre plus faciles à traiter dans les centres de tri et conformes au PPWR.
 - Etude d’opercule en polypropylène (PP) pour aboutir à un même matériau pour le pôt de crème et son opercule.
 - Tests de remplacement du PVC dans les barquettes de raclette et de Saint-Paulin.
 - Tests de remplacement des complexes par des mono-matériau pour les étuis de fromage en tranche.
- Réemploi. Il se développe en premier lieu sur les emballages de regroupement et de transport, où la problématique du contact alimentaire est nettement moindre que pour le conditionnement de produits laitiers, fragiles.
 - Utilisation de bacs chez France Frais.
 - Réutilisation de cartons de livraison, chez Aumand et Disfrais.
 - Participation aux ateliers menés par Citeo pro de définition d’emballages professionnels réemployables standards.



Déchets de nos activités

Les déchets de nombreux sites France Frais sont collectés par le service public local. Nous ne disposons donc pas de tonnages. Ceux-ci sont estimés sur la base du nombre de bacs collectés et de poids au m³ établis par l'Ademe.

Cette méthode d'estimation est utilisée également quand nous ne recevons pas le bilan annuel d'un prestataire de collecte de déchets.

Dans les sites industriels, les flux de déchets carton et plastiques sont maîtrisés. Les flux de bois et métaux sont davantage fonction de chantiers.

Les graisses et boues de stations d'épuration, qui ne concernent que 3 sites (Sottevast, Valognes et Lessay), ne sont pas consolidées dans le calcul des déchets non dangereux (DND). De même, certains flux très ponctuels (gravats de chantiers) ne sont pas intégrés.

Les palettes revendues pour réparation et réutilisation, n'étant pas des déchets, sont exclues du calcul des DND.

		2021	2022	2023	2024	2025
Déchets non dangereux (DND) triés	France Frais	2 028	2 129	1 780	1 886	1 918
	Pôle transformation	3 529	4 729	4 926	5 328	8 912
	Groupe	5 558	6 859	6 707	7 215	10 831
Non trié	France Frais	1 576	1 572	1 608	1 508	1 379
	Pôle transformation	1 218	1 248	1 208	1 206	1 195
	Groupe	2 798	2 830	2 822	2 720	2 580
Total DND	France Frais	3 587	3 681	3 389	3 395	3 297
	Pôle transformation	4 764	5 993	6 134	6 534	10 107
	Groupe	8 356	9 685	9 530	9 935	13 410
% tri	France Frais	57%	58%	53%	56%	58%
	Pôle transformation	74%	79%	80%	81%	88%
	Groupe	67%	71%	70%	73%	81%

		2021	2022	2023	2024	2025
Intensité déchets (kg / t march)	France Frais	8,5	8,1	7,2	7,2	7,1
	Pôle transformation	14,4	18,2	17,9	19,4	29,8
	groupe	11,1	12,4	11,8	12,4	16,7

Sur 2025 le point marquant est l'augmentation du tonnage de biodéchets. Elle est due, à Sottevast et Valognes, au passage en déchets d'eaux blanches et de sérum pour raison de qualité pour 3 600 tonnes, et de 790 tonnes de concentré de protéines dont la filière de valorisation chez un industriel s'est arrêtée.

Biodéchets	2021	2022	2023	2024	2025
France Frais	904	850	525	540	591
Pôle transformation	2 076	3 210	3 405	3 650	7 232

Cela masque les progrès réalisés par la coopérative sur la destruction de produits non commercialisables, principale cause du gaspillage alimentaire, ramenée de 2 490 à 1 435 tonnes.

Les dons aux associations se maintiennent mais ne permettent pas d'absorber tous les volumes, notamment quand les produits sont proches de péremption.

	2021	2022	2023	2024	2025
Dons de produits alimentaires (t)	568	670	689	706	1 086

Collaborateurs

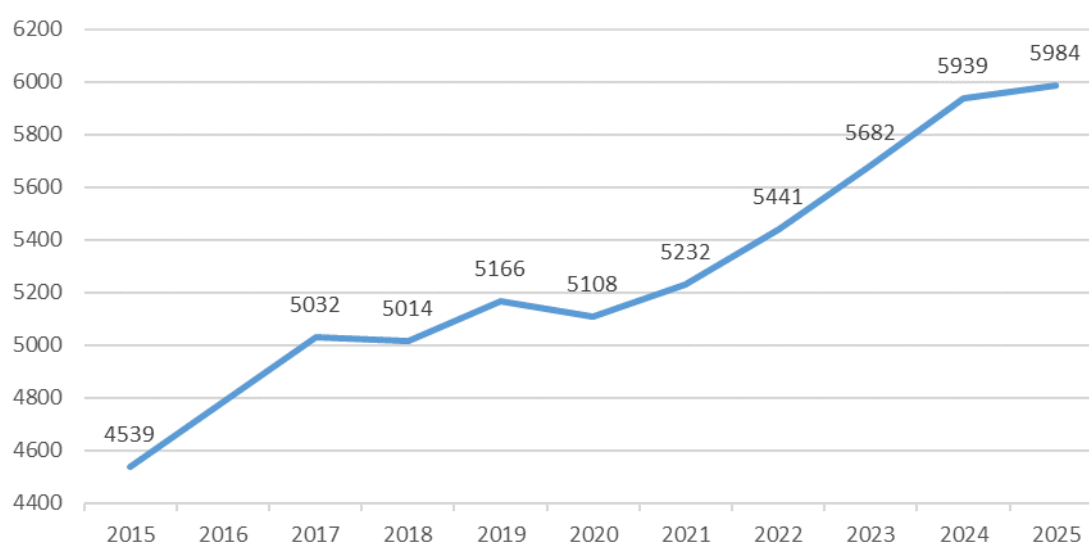
Nos collaborateurs représentent un maillon essentiel du bon fonctionnement de nos activités. Il est, pour nous, primordial de veiller à leur santé et à leur sécurité. C'est pourquoi cet enjeu a été défini comme prioritaire au sein de notre stratégie RSE.

Nous nous attachons, également, à prendre en compte les autres dimensions sociales telles que la diversité et l'inclusion, la fidélisation des équipes, le développement des compétences ou encore le dialogue social.

Opportunités : élargir le vivier de candidats ; cultiver une réelle culture d'entreprise ainsi qu'une culture globale de performance au sein des équipes ; mixer les savoir-faire et les expériences.

Risques : atteintes à la santé des collaborateurs ; diminution de la qualité de service ; pénurie de main d'œuvre ; manque d'attractivité ; incapacité à répondre aux opportunités de marchés ; perte de compétences et de compétitivité ; perte d'efficacité en cas d'absentéisme ou de turn-over persistant.

Evolution du nombre de collaborateurs du groupe (au 31/12)



Effectif par activité	31/12/2021	31/12/2022	31/12/2023	31/12/2024	31/12/2025
France Frais	3845	4009	4222	4415	4390
Pôle Transformation	1298	1348	1379	1443	1514
Pôle Services	89	84	81	81	80
Groupe	5232	5441	5682	5939	5984

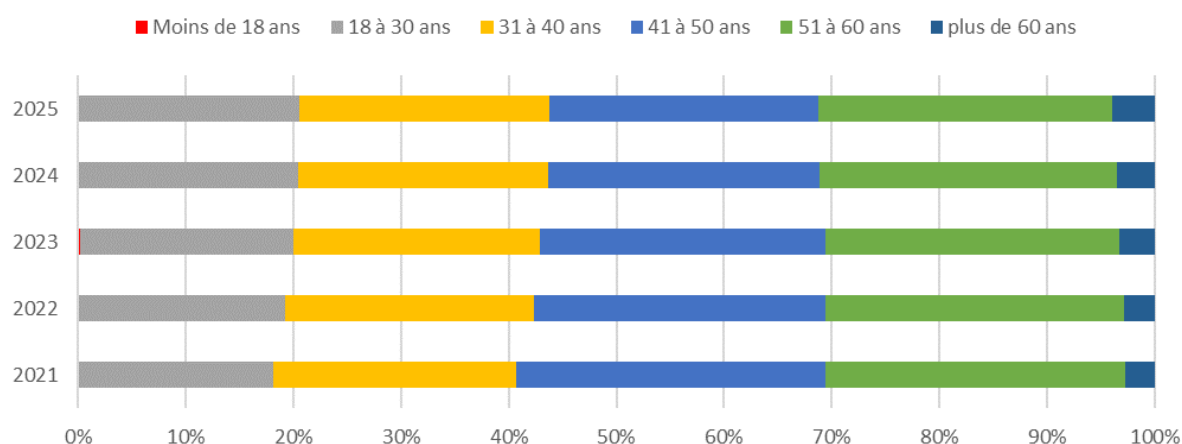
	2021	2022	2023	2024	2025
CDI - femmes	27,0%	28,4%	29,7%	30,4%	30,4%
CDI - hommes	65,8%	66,1%	65,0%	63,8%	63,8%
CDD - femmes	1,9%	1,2%	1,2%	1,1%	1,1%
CDD - hommes	3,5%	2,4%	2,1%	2,5%	2,5%
Appr / prof - femmes	0,8%	0,6%	0,8%	0,8%	0,8%
Appr / prof - hommes	1,0%	1,2%	1,3%	1,3%	1,3%

Sur 5982 collaborateurs, 87 travaillent en Belgique, Allemagne, Luxembourg et Monaco.
 Un poste de responsable commercial grand export basé hors UE est en portage salarial. Il n'existe pas de contrats non-salariés (auto-entrepreneurs...).

Les conditions de travail répondent donc aux réglementations / standards français et européens. C'est pourquoi nous avons centré la formalisation de politique à la santé et la sécurité. Les autres thématiques (diversité, compétences) sont suivies selon les exigences réglementaires.

Diversité

Les règles de travail des mineurs sont respectées : il s'agit d'alternants ou de vacanciers.
 La pyramide des âges se rééquilibre au profit des jeunes. La part des plus de 50 ans reste forte et correspond à la culture du groupe de capitaliser sur l'ancienneté et l'expérience.



La part des femmes dans les effectifs est en ligne avec celles de nos secteurs d'activité (industrie alimentaire et commerce de gros alimentaire). Elle augmente régulièrement ces dernières années. La féminisation de l'encadrement continue sa progression supérieure à la moyenne.

	2016	2022	2023	2024	2025
Ouvrières		20,6%	22,6%	23,5%	26,0%
Employées		33,9%	35,0%	34,4%	32,6%
Maîtrises		33,3%	34,2%	34,3%	34,9%
Cadres	21%	32,9%	33,6%	38,2%	39,9%
Toutes cat. professionnelles	25%	30,2%	31,6%	32,1%	32,3%

Le taux d'emploi de personnes en situation de handicap est assez corrélé avec la taille des sites. Les plus grandes structures, notamment industrielles, ont su identifier des postes adaptables pour maintenir les personnes en emploi. Mais depuis 2020, les difficultés à recruter ont pesé sur la prise en compte des situations de handicap.

	2021	2022	2023	2024	2025
France Frais	3,8%	3,6%	4,1%	3,9%	4,2%
Pôle transformation	6,6%	6,4%	5,7%	5,2%	5,1%
Groupe	4,4%	4,3%	4,4%	4,2%	4,4%

Collaborateurs qui se sont déclarés en situation de handicap / effectif moyen annuel URSSAF

Lorsque les données URSSAF ne sont pas parvenues, le taux est estimé d'après les données connues par les sites.

Accords collectifs et dialogue social

La culture de proximité du terrain du groupe amène des formes multiples de dialogue. Quotidien, avec chacun, en particulier dans les petits sites. Plus formalisé avec les représentants du personnel, dans les sociétés concernées.

De par les réglementations applicables, l'ensemble des collaborateurs est couvert par un mécanisme de négociation collective (convention collective ou équivalent dans les pays limitrophes).

En 2025, outre les NAO, des accords ont été signés au sein de sociétés du groupe sur le temps de travail, les astreintes, les comptes épargne temps, le droit à la déconnexion, l'égalité femme / homme, l'intéressement, le télétravail, l'aménagement de fin de carrière...

Formation et développement de compétences

Part des salariés CDI vus en entretien sur l'année	2021	2022	2023	2024	2025
France Frais	19%	21%	11%	27%	24%
Pôle transformation	49%	33%	13%	39%	47%
Groupe	25%	24%	11%	29%	30%

Le volume de formations, internes et externes, est en forte augmentation sur les dernières années, en particulier au sein du Pôle transformation.

	2021	2022	2023	2024	2025
Heures de formation	39 274	39 125	47 047	53 078	55 761
Heures formation par collaborateur	7,5	7,2	8,3	9,0	9,3

Ces chiffres n'incluent pas la participation aux modules de l'outil d'e-learning de France Frais « Buzz ».

Santé – Sécurité des collaborateurs

L'enjeu santé-sécurité vise à ramener le taux de fréquence des accidents de travail avec arrêt à moins de 47,5 d'ici 2025, puis à 40 en 2028.

Les actions se sont déployées sur le terrain, avec les outils créés depuis 2021 : flashs mensuels de sensibilisation, boîte à outils et espace intranet pour le réseau France Frais, catalogue de formations, groupes de travail, animations sécurité.



Maîtres Laitiers du Cotentin



France Frais Auvergne



Lodifrais

A l'occasion du « Safety day », organisé en avril sur les trois sites des Maitres Laitiers du Cotentin, plusieurs ateliers ont été proposés aux collaborateurs pour les sensibiliser aux différents risques. Ainsi, ils ont pu participer à un atelier risques routiers avec simulateurs de choc, un atelier chasse aux risques avec un casque de réalité augmentée, un atelier de prévention contre les risques liés à l'alcool mais aussi une démonstration d'échauffements musculaires et d'étirements à la prise de poste.

En 2025, nous avons poursuivi nos actions de prévention des risques routiers en formant et en sensibilisant de nombreux collaborateurs, notamment des chauffeurs-livreurs et des commerciaux.

Lors de la convention Groupe, les enjeux de sécurité ont été mis en avant avec la remise des prix du challenge sécurité. Cette année, trois prix ont été remis par Valérie Blandin (présidente) et Guillaume Fortin (directeur général).



- Prix France Frais, sur le thème « Comment parler des accidents du travail », remporté par France Frais Rhône-Alpes.
- Prix Pôle transformation, avec le quizz sécurité de l'été, remporté par la Laiterie Th. Rhéaux.
- Prix Sécurité Groupe, avec le concours photo, remporté par Yéo Frais, avec son affiche réalisée lors de la journée « familles ».



Ces actions produisent des résultats concrets, notre taux de fréquence enregistre une baisse significative cette année, passant de 45,5 à 42,1. Cette amélioration nous rapproche de notre objectif d'un taux de fréquence des AT avec arrêt inférieur à 40 d'ici 2028.

Nb AT Groupe	2021	2022	2023	2024	2025
AT avec arrêt	412	422	418	421	397
AT mortel	0	0	0	0	0

Taux de fréquence AT avec arrêt	2021	2022	2023	2024	2025
France Frais	61,4	52,8	48,2	49,0	44,1
Pôle transformation	35,1	41,4	44,1	35,4	36,6
Groupe	53,9	49,7	46,9	45,5	42,1
Objectif annuel	-	-	≤ 53,5	≤ 50,0	≤ 47,5

Nombre d'accidents avec arrêt de nos collaborateurs / 1 000 000 heures travaillées.

Taux de gravité	2021	2022	2023	2024	2025
France Frais	3,43	2,51	1,97	3,05	3,08
Pôle transformation	1,66	2,47	2,09	2,00	2,67
Groupe	2,92	2,48	1,97	2,76	2,94

Nombre de jours de travail perdus (arrêt suite AT de nos collaborateurs) / 1 000 heures travaillées

Absentéisme	2021	2022	2023	2024	2025
Jours absences maladie	60 703	72 993	59 462	90 521	96 236
Jours absences mal. pro	2 173	2 945	2 579	4 011	4 336
Jours absences AT	23 741	22 393	18 815	28 452	28 431
Jours absences autres	4 902	7 285	7 860	19 567	19 621
Taux d'absentéisme. groupe	7,0%	7,6%	6,1%	6,7%	6,9%

Qualité de vie au travail

L'intégralité des salariés du Groupe ont droit à un congé pour raisons familiales (de type congés maternité, paternité, proche aidant...).

Les actions de bien-être au travail portent généralement sur l'aménagement d'espace de travail pensé pour le confort des collaborateurs.

Les locaux de Cleurie-Augier ont été entièrement repensés et offrent un cadre de travail moderne et agréable. Salle de réunion et espaces de travail ont été aménagés pour favoriser les échanges et la créativité.





La nouvelle plateforme Ouest Frais Distribution, mise en service en février 2026, offre des espaces lumineux et fonctionnels, des équipements adaptés aux activités, des zones de détente, ainsi qu'une salle de sport.

Turn over	2021	2022	2023	2024	2025
France Frais	21,5%	21,3%	21,2%	18,7%	19,2%
Pôle transformation	8,6%	11,5%	15,0%	15,4%	13,9%
Groupe	18,3%	18,9%	19,6%	17,8%	17,7%

Turn-over : (entrées CDI + sorties CDI) ÷ 2 ÷ effectif CDI 31/12/AA.

Travailleurs de la chaîne de valeur

Le modèle du groupe conduit à une approche spécifique de la chaîne de valeur.

La très grande majorité de nos fournisseurs de rang 1 se trouvant en France et dans l'UE, les impacts de nos activités sur leurs collaborateurs sont encadrés par les réglementations sociales. Nos actions sur ce point sont donc ciblées : prise en compte des intervenants extérieurs dans les règles de sécurité, questions sur les pratiques sociales dans le référencement des fournisseurs France Frais...

La responsabilité du groupe est beaucoup plus directe sur la rémunération des producteurs laitiers et le développement de leurs exploitations.

Risque : ne pas disposer de la quantité de lait nécessaire aux fabrications du Pôle transformation.

Impact positif / opportunités : contribuer à l'amélioration des conditions de travail en production laitière, à l'emploi en milieu rural.

La déprise agricole, qui est maintenant connue du grand public, est prise en compte depuis plusieurs années par la coopérative. La Direction de la production laitière peut accompagner aussi bien les personnes qui souhaitent s'installer que celles qui souhaitent céder leur exploitation.

Evolution du nombre de sociétaires

	31/03/2022	31/03/2023	31/03/2024	31/03/2025	31/03/2026
Exploitants	1 066	1 020	980	951	919
Exploitations	655	631	617	603	584

Une commission « Jeunes » réunit 14 sociétaires installés depuis moins de 10 ans. Ils sont élus au sein de chaque section. Leur rôle :

- représenter la section au sein d'une commission jeunes de la coopérative ;
- devenir un relai d'information auprès des jeunes collègues ;
- partager les problématiques rencontrées au cours du parcours d'installation et sur les premières années ;
- faire le point sur les actions initiées par le conseil d'administration envers les jeunes ;
- être force de proposition.

Un autre axe d'accompagnement des producteurs est la formation. Les thèmes évoluent d'année en année pour accompagner les sociétaires et les producteurs Réo sur les enjeux économiques, techniques, sociaux, environnementaux.

	2021-22	2022-23	2023-24	2024-25	2025-26
Nb modules formation	11	12	12	7	6
Nb sessions	15	14	14	8	7
Nb stagiaires (sociétaires + Réo)	135	132	111	76	72
Nb exploitations ayant participé	100	101	92	72	67
Taux de participation	14,1%	14,8%	14,0%	11,2%	10,7%

Taux de participation : sur l'année laitière ; nombre d'exploitations sociétaires et OP Réo ayant participé / total exploitations sociétaires et OP Réo

L'axe principal, et raison d'être d'une coopérative, est la valorisation du lait collecté auprès des sociétaires.

Depuis 2016, la coopérative a entamé une démarche de mise en valeur du lait produit sur notre territoire du Cotentin. Nous voulons ainsi offrir aux consommateurs des laits qui répondent à leurs différentes attentes et aux producteurs une valeur ajoutée supplémentaire.

Les sociétaires ont chacun choisi sur quel segment de lait positionner leur exploitation.

- Lait bio, référentiel fort par son ambition environnementale et sa grande diffusion, mais dont le cours a été malmené ces dernières années par les marchés.
- Lait sous AOP Isigny ou Camembert de Normandie pour la tradition et l'attachement au terroir.
- Lait de pâturage, renforcé en 2020 par l'alimentation sans OGM des vaches, deux critères environnementaux, de bien-être animal.
- Lait bas carbone, pour contribuer à l'atténuation du changement climatique.

Les segments « Pâturage non OGM », « AOP » et « Bio » répondent à des cahiers des charges dont l'application est vérifiée par audit tiers aussi bien dans les exploitations que dans les laiteries de la Coopérative. L'engagement sociétal des exploitations et de la Coopérative est donc objectif.

Notre ambition est de maintenir cette part des exploitations dont la contribution est démontrée. Avec la réalisation des diagnostics CAP'2ER, nous souhaitons, à partir de 2025, montrer que les exploitations du segment « Bas carbone » amènent leur propre contribution : celle de participer activement à la baisse des émissions de gaz à effet de serre en France.

Depuis 2023, nous subissons une bascule d'exploitations du « Lait de pâturage non OGM » vers le « Bas carbone ». A l'agrandissement des exploitations, nécessaire pour dégager un revenu, s'ajoute une pénurie de main d'œuvre, compensée par l'utilisation de robots de traite. Mais il est dès lors plus difficile d'assurer le minimum de jours de pâturage requis. Ce qui a conduit des sociétaires à demander à changer de segment laitier.

Cette tendance est restée très forte sur 2025-26, le prix du lait élevé incitant à anticiper les développements de volumes permis par la robotisation.

% exploitations en ...	31/03/22	31/03/23	31/03/24	31/03/25	31/03/26
Lait de pâturage non OGM	60,9%	60,1%	58,2%	55,9%	54,3%
AOP (Isigny ou Camembert de Normandie)	14,7%	14,7%	14,3%	15,1%	14,6%
Bio (y compris en conversion)	3,4%	3,8%	4,2%	4,0%	4,1%
Total segments à impact sociétal vérifié	78,9%	78,6%	76,7%	75,0%	72,9%
Objectif	≥ 78%	≥ 78%	≥ 78%	≥ 78%	≥ 74,3%

Depuis 2021, nous avons entamé une démarche supplémentaire de valorisation du lait avec la certification Fairtrade Max Havelaar.

En 2025, la gamme s'enrichit d'une crème UHT en brique de 1 litre en référence partagée Les Maîtres Laitiers du Cotentin / Yéo Frais.

Les volumes, tirés par le lait en brique de 1 litre, ont doublé entre 2025 et 2024.



Chaque exploitation est certifiée individuellement selon le cahier des charges spécifique de Max Havelaar France. Les certifications sont pilotées pour accompagner le développement des ventes.

Exploitations certifiées Fairtrade MHF (cumul)	2022	2023	2024	2025
Les Maîtres Laitiers du Cotentin	3	5	7	9
Yéo Frais / La Brique Rose	-	-	2	4

Au-delà du prix plancher défini indépendamment chaque année par Max Havelaar France, la démarche équitable se caractérise par la mise en place d'une prime de développement. Equivalente à 20 € / 1000 litres, elle sert à financer des projets collectifs définis par les producteurs. En accord avec le Conseil d'administration, le montant collecté sur 2024 et 2025 est venu abonder le forfait versé pour encourager la réalisation des diagnostics Cap'2er par les sociétaires.

Ce forfait est une application des nouveaux compléments de prix décidés par la coopérative à partir de la campagne laitière 2025-26. Ceux-ci visent à valoriser la vie coopérative et la démarche RSE.

La validation de la charte des bonnes pratiques d'élevage et de bien-être animal fait toujours l'objet d'un complément mensuel, mais elle devient surtout une condition d'obtention des autres compléments.

Les compléments mensuels liés à la qualité (cellules, butyriques) et à la prévision laitière ont été maintenus.

S'ajoutent trois compléments annuels :

- Propreté et abords de laiterie.
- Dédommagement pour participation et déplacement aux réunions d'hiver, de section, des délégués.
- RSE.

Ces actions, et le modèle d'affaire du groupe qui fait remonter la valeur de distribution intégrée en RHF, permet à la Coopérative de maintenir des compléments de prix importants aux producteurs sociétaires.

Prix moyen du lait (€ / 1000 l)	2021-22	2022-23	2023-24	2024-25	2025-26
Prix de base 38/32	338,53	428,79	424,63	435,70	447,23
Prix grille interprofessionnelle qualité / richesse	373,27	464,02	462,25	474,26	486,66
Prix final avec compléments MLC	396,25	486,00	487,15	503,67	507,56

Montants par ligne de paye aux producteurs / nb producteurs

Le prix final 2025-26 ne comprend pas les éventuels intérêts aux parts et ristournes qui seront validés en septembre 2026.

Communautés affectées

Notre modèle « producteur – transformateur – distributeur » impacte l'ensemble de nos parties prenantes, dans des aspects aussi divers que l'entretien du bocage dans le Cotentin par nos sociétaires, la création d'emplois à travers toute la France, l'offre de produits qui portent le savoir-faire de tous ces territoires.

L'impact principal est l'activité générée chez les producteurs : sociétaires de la Coopérative, mais aussi fournisseurs des filiales industrielles ou de distribution.

Opportunité : une gamme qui répond à l'attente des consommateurs et des donneurs d'ordres publics.

Risques : difficulté à trouver les produits en quantités suffisantes sans perte de leur identité ; incapacité de petits fournisseurs à suivre les exigences croissantes sur la sécurité sanitaire et la durabilité.



Soutien aux producteurs et IAA

La notion de produit, de producteur local est généralement entendue comme une proximité entre producteur et consommateur, dans un rayon de 50 à 150 kilomètres en général. Pour France Frais, comme chaque plateforme livre des clients dans son département, éventuellement un département voisin, nous avons retenu comme « locaux » les producteurs situés dans le même département, ou dans un département limitrophe de la plateforme.

Chez France Frais, la majorité des fournisseurs est référencée par les filiales.

	2021	2022	2023	2024	2025
Nombre de fournisseurs « alimentaire »	1735	1723	1742	1984	1972
Fournisseurs référencés par les filiales	61%	62%	61%	65%	68%

Le mode de référencement ouvert est un choix ancien du réseau France Frais. Le but premier est de matérialiser notre volonté d'être proches des professionnels et des consommateurs jusque dans l'offre des produits.

Ce choix impose des contraintes : les petites entreprises ont souvent des difficultés à fournir les fiches techniques de leurs produits, à compléter des évaluations qualité ou RSE... Le renforcement des équipes qualité-sécurité-environnement (QSE) à partir de 2025 permettra de mieux les accompagner pour progresser sur ces bonnes pratiques.

Ces fournisseurs étant majoritairement de petite taille, les volumes d'achats sont limités.

Le montant d'achats locaux a progressé de 7,5% entre 2025 et 2024 et de près de 50% depuis 2020, mais moins vite cependant que le montant total des achats, ce qui explique la baisse de la part d'achats locaux.

	2021	2022	2023	2024	2025
Part des fournisseurs locaux	55%	57%	58%	53%	53%
Part du montant d'achats	14,2%	13,9%	13,7%	13,5%	13,1%

Part des producteurs et industries agro-alimentaires situés dans le département, ou un limitrophe, de la plateforme acheteuse
Part des achats du réseau France Frais, hors Real, réalisés auprès des fournisseurs concernés



La relation avec les fournisseurs peut aussi se traduire par des visites sur site. Par exemple, une équipe de Marcova est allée visiter la ferme du Louvion, fournisseur local de glaces artisanales.

A une échelle plus large, les achats du groupe sont un levier fort de soutien à la filière agro-alimentaire : producteurs agricoles, fabricants de produits alimentaires.
C'est un des éléments de l'identité France Frais, dévoilée en 2025.
Les achats des laiteries favorisent nettement les bassins locaux.

	2022	2023	2024	2025
France Frais	88%	89%	90%	89%
Pôle Transformation	95%	95%	95%	97%
Groupe	90%	90%	91%	91%
Objectif	≥ 90%	≥ 90%	≥ 91%	≥ 91%

Achats en France, périmètre Pôle industriel jusqu'en 2024, puis Pôle Transformation
Real, société belge acquise en mars 2024, est exclue du calcul, pour maintenir la cohérence de l'indicateur partagé avec les financeurs et car l'objectif d'achats à des producteurs français nous semble moins pertinent vis-à-vis de clients belges.



France Frais est engagé en faveur de la souveraineté alimentaire française notamment en soutenant des milliers de producteurs locaux et en proposant plus de 90% de son offre produite en France.

Des emplois à travers toute la France

Effectif par région	2021	2022	2023	2024	2025
Hauts de France	287	308	333	340	335
Normandie	1364	1421	1438	1516	1535
Ile de France	794	824	859	850	849
Grand Est	252	260	269	300	296
Bretagne	200	212	227	259	276
Pays de Loire	173	156	167	187	185
Centre Val de Loire	143	140	147	147	143
Bourgogne Franche Comté	293	325	371	387	390
Nouvelle Aquitaine	198	223	218	214	220
Auvergne Rhône Alpes	668	697	768	778	834
Occitanie	655	665	679	698	669
Provence Alpes Côte d'Azur	188	190	192	179	165
Pays européens	20	20	23	84	87
Groupe	5235	5441	5691	5939	5984

Nos sites sont implantés dans de nombreuses villes moyennes et communes rurales, dans 73 départements métropolitains. Ce qui apporte des emplois de toutes qualifications.

Parrainages et engagements dans le sport de proximité.

Les actions de parrainages privilégient des structures régionales, en particulier en Normandie. Ainsi, France Frais et la Coopérative sont partenaires de la Ligue de football de Normandie, et notamment du Pôle espoirs de Lisieux.

Consommateurs

La qualité et la sécurité des produits que nous fabriquons ou distribuons sont deux préoccupations évidentes et anciennes puisqu'elles impactent directement les consommateurs de nos produits et la réputation de nos clients.

Impact positif : nous offrons de nombreux produits à prix accessible (marques distributeurs et pour la restauration collective...) et de qualité.

Impact négatif, en cas de non-maîtrise, sur la santé des consommateurs.

Opportunités : gains de productivité, en conjuguant rigueur et performance en fabrication.

Risques : retrait ou rappel de produits ; intoxications alimentaires.

Nous appliquons donc les règles de prévention dans toutes nos activités, « de la fourche à la fourchette ».

Nos producteurs laitiers sont en début de chaîne. Les contrôles visent à détecter la présence de germes, de spores mais aussi d'antibiotiques. Les résultats influent sur l'acceptation ou sur le prix du lait.

Lait collecté présentant moins de 50 000 germes par millilitre

2021-22	2022-23	2023-24	2024-25	2025-26
98,6%	98,3%	98,4 %	97,9%	97,8%

Dans les usines, les caves d'affinage et les plateformes de distribution, nos procédures de travail ont intégré les règles d'hygiène (« food safety ») puis de prévention de la malveillance (« food fraud » et « food defense »).

Les démarches de certifications permettent d'attester de la bonne application des règles attendues par les clients et les consommateurs. Sur les sites de fabrication, le référentiel IFS est devenu le plus courant, pour répondre aux clients d'Europe « continentale ». En complément, l'usine de Sottevast est certifiée BRC pour le marché britannique.

Pour les activités de distribution de France Frais, nous avons retenu le référentiel FSSC 22000, car il est bien adapté aux activités de distribution. Et, comme l'IFS et le BRC, il est reconnu par la GFSI (Global Food Safety Initiative).

Certifications		Pôle transformation	France Frais
Sécurité des produits alimentaires	IFS Food	6	1
	BRC	1	0
	FSSC 22000	0	4
Démarche d'efficacité	ISO 9001	3	0



L'ancrage de la culture de sécurité des aliments est poursuivi, notamment au sein de la coopérative, via la démarche d'animation (points 5, points 15), par la troisième édition d'animations à l'occasion de la journée internationale de la sécurité sanitaire des aliments.

La dernière enquête de culture de sécurité des aliments a abouti à une note de 2,72, légèrement au-dessus de la moyenne des industries agro-alimentaires (2,69) et de la filière lait (2,60).

Les certifications et labels peuvent aussi témoigner de qualités particulières des produits : AOP Isigny pour le beurre et la crème fabriqués à Méautis, AOP Camembert de Normandie chez Réo, St Nectaire fermier affiné chez Les Terres d'Auvergne et France Frais Auvergne... et bien-sûr, commerce équitable, au profit des producteurs, « du nord » comme « du sud ».

Certifications		Pôle transformation	France Frais
Origine et traçabilité des produits	Bio	8	56
	AOP	2	non concerné
	Lait de pâturage	2	non concerné
	Lait issu d'animaux nourris sans OGM (<0,9%)	2	non concerné
Valeur sociétale des produits	Fairtrade Max Havelaar	3	non concerné
	Rainforest Alliance	1	non concerné
	Kosher	1	non concerné
	Halal	2	non concerné

Développer l'écoute et la satisfaction des clients et des consommateurs

Nous intégrons l'écoute et la satisfaction des clients et consommateurs à la démarche RSE puisqu'ils constituent notre première partie intéressée.

Opportunités : la première attente reste le rapport qualité-coût, mais nous recevons un nombre croissant de demandes de reporting RSE, en particulier sur l'atténuation du changement climatique. La remontée de valeur vers les producteurs trouve également une écoute plus attentive de certains clients.

Risques : manque de temps pour aborder l'ensemble des enjeux de durabilité avec les clients ; capacité des consommateurs et des clients à absorber le coût de toutes les actions nécessaires au développement durable.

Nos activités sont très majoritairement réalisées avec les professionnels : GMS, RHF. Les requêtes directes des consommateurs sont peu nombreuses et ne concernent que les laiteries, pour leurs activités locales.

	2021	2022	2023	2024	2025
Les Maîtres Laitiers du Cotentin	35	16	17	20	9
Yéo Frais dont directement reçues	198	209	219	177	167 8

Nombre de requêtes consommateurs traitées par an

Nous suivons le taux de service de nos différentes filiales en mesurant leur capacité à servir les commandes de nos clients dans le respect des quantités et délais souhaités.

Taux de service clients de France Frais

	2021	2022	2023	2024	2025
Taux de livraisons parfaites	77,9%	76,1%	79,4%	80,0%	nc
Taux de livraisons parfaites	<i>Nouveau mode de calcul</i>		80,0%	81,0%	80,8%
Taux de service à la ligne	98,4%	98,3%	98,5%	98,7%	98,7%

Chez France Frais, au-delà d'un taux de service habituel à la ligne ou au volume de produits, nous souhaitons suivre avec nos clients le service rendu depuis l'offre commerciale jusqu'à la facturation. La notion de livraison parfaite apporte une vision doublement exigeante. Nous prenons en compte les écarts sur toute la chaîne de prestation (tarification, prise de commande, préparation, livraison, facturation...) et le ramenons à la livraison, ce qui met davantage l'accent sur le ressenti client.

Les plans métier, définis pour chaque typologie de clientèle, ont commencé à être déployés à l'automne 2024. Les taux de service sont stables, dans un contexte d'activité plus tendu.

Taux de service clients de la Coopérative

	2021	2022	2023	2024	2025
Taux de service (colis)	93,4%	88,8%	84,2%	93,0%	94,7%

Objectif $\geq 97\%$ en 2023-24 ; $\geq 98,5$ en 2025-26.

Depuis plusieurs années, la Coopérative a été soumise à une demande forte en marques distributeurs, excédant la capacité de certaines lignes de fabrication, dans un contexte de manque de main d'œuvre. Malgré le travail de performance industrielle, le taux de service reste inférieur à l'objectif. Le pilotage des sites industriel a donc été renforcé en distinguant production et pilotage des projets.

Conduite des affaires

L'éthique des affaires concerne nos collaborateurs en relation avec nos clients, fournisseurs, concurrents, pouvoirs publics...

Opportunité : renforcer notre marque employeur.

Risques : face à l'attente de résultats, la pression concurrentielle, nos collaborateurs et leurs interlocuteurs peuvent être tentés d'enfreindre les règles de concurrence, de corruption,

98,5% des collaborateurs travaillent en France, 1,5% en Belgique, Allemagne, Luxembourg et à Monaco. Un poste de responsable commercial grand export est basé hors de l'UE.

La part de nos achats réalisés dans l'UE dépasse les 90%. Nous avons donc estimé les risques liés à l'éthique des affaires comme faibles et n'avons pas priorisé nos actions sur cet enjeu.

Il n'y a pas eu de condamnation pour fait de corruption au sein du groupe.

Les lanceurs d'alerte sont protégés selon les réglementations françaises et européennes.

Plus de 75% des achats comportent des exigences sociales et environnementales (cf. chapitre « Diligence raisonnable »).

Les engagements RSE avec les fournisseurs concernent essentiellement les sociétaires de la coopérative, via les compléments de prix associés aux cahiers des charges qu'ils ont choisis.

L'engagement pour la souveraineté alimentaire, avec l'objectif de plus de 90% des achats à des producteurs et IAA en France correspond aussi à notre volonté de ne pas rechercher un meilleur prix dans des pays moins exigeants en termes de durabilité.

L'absence de déploiement d'une charte achats sur l'ensemble des fournisseurs, de façon indiscriminée, est une volonté de ne pas alourdir la charge sur nos « petits » fournisseurs.

Le groupe ne finance pas d'activités de lobbying. Les sociétés adhèrent à des organisations interprofessionnelles liées à leur activité : transformation laitière, commerce de gros.

La sécurité des systèmes d'information est pilotée par les équipes SI.

Les actions sont menées notamment en nous appuyant davantage sur des prestataires tiers dont la maîtrise de la cybersécurité est reconnue.

En 2025, une charte spécifique à l'utilisation de l'IA a été établie.

Synthèse des indicateurs, classés par enjeu RSE

Indicateur	Mode de calcul ; unités	2021	2022	2023	2024	2025	Objectif
Coopérons pour une alimentation durable et responsable							
Contribuer à l'excellence de la filière laitière							
Exploitations en segment à impact sociétal	Certif. Pâturage + Non OGM + AOP + Bio (y.c. conversions)	78,9%	78,6%	76,7%	75,00%	72,9%	2025 ≥ 74,3%
Garantir la sécurité des aliments et la performance des process							
Sites de transformation	selon IFS, BRC ou FSSC 22000	6	6	6	6	6	6
Plateformes certifiées		3	3	3	4	4	Indic. surveillance
Poursuivre les démarches de progrès pour améliorer nos recettes et nos services							
Amélioration de nos produits	Emballages majoritairement recyclables en France	nc	18%	27%	26%	93%	100% en 2025
Coopérons avec nos producteurs et nos collaborateurs							
Veiller à la santé et la sécurité de nos équipes							
Taux de fréquences AT	Nb AT avec arrêt / nb h travaillées x 1 000 000	53,9	49,7	46,9	45,5	42,1	2024 ≤ 50 ; 2028 ≤ 40
Taux de gravité	Nb jours arrêt suite AT / nb h travaillées x 1 000	2,92	2,48	1,97	2,76	2,94	Indic. surveillance
Fidéliser nos équipes et développer notre marque employeur							
Turn-over	Entrées CDI + sorties CDI / 2 / nb CDI au 31/12	18,3%	18,9%	19,6%	17,8%	17,7%	Indic. surveillance
Favoriser le dialogue social et la diversité							
Part des femmes dans l’effectif	% femmes toutes catégories pro, au 31/12	29,7%	30,2%	31,6%	32,1%	32,3%	Indic. surveillance
Taux de personnes en situation de handicap	% effectif moyen URSSAF	4,4%	4,3%	4,4%	4,2%	4,4%	Indic. surveillance
Développer le savoir-faire de nos producteurs et les compétences de nos collaborateurs							
Formations aux sociétaires	Exploitation participantes / nb moyen exploitations	14,1%	14,8%	14,0%	11,2%	10,7%	Indic. surveillance
Formation des collaborateurs	Nb h formation / total collaborateurs au 31/12	7,5 h	7,2 h	8,3 h	9,0 h	9,3 h	Indic. surveillance

Indicateur	Mode de calcul ; unités	2021	2022	2023	2024	2025	Objectif
Coopérons avec les professionnels et les consommateurs							
<i>Mettre en valeur notre ancrage local</i>							
Achats locaux (France Frais)	Part des achats auprès de fournisseurs locaux	14,2%	13,9%	13,7%	13,5%	13,1%	<i>Indic. surveillance</i>
Achats en France (Groupe)	Achats de matières premières et produits alimentaires auprès de producteurs ou transformateurs situés en France	nc	90%	90%	91%	91%	2025 ≥ 91% 2028 ≥ 93%
<i>Développer l'écoute et la satisfaction des clients et des consommateurs</i>							
Conformité des produits et services	Taux de service Coopérative (% colis conformes)	93,4%	88,8%	84,2%	93,0%	94,7%	2025-26 ≥ 98,5%
	Taux de service France Frais (% lignes conformes)	98,4%	98,3%	98,5%	98,7%	98,7%	≥ 98,9%
<i>Echanger en transparence avec nos parties intéressées</i>							
Echanges avec nos parties prenantes	Nombre de rendez-vous dédiés RSE	-	24	29	23	24	≥ 10 sur 3 ans
Coopérons pour la planète et les générations futures							
<i>Améliorer notre consommation d'énergie</i>							
Consommation d'énergies bâtiments Groupe	kWh / t marchandises	399	380	358	338	344	<i>Indic. surveillance</i>
<i>Réduire notre impact sur le changement climatique</i>							
Intensité GES, scopes 1 et 2	Emissions Groupe (kg CO2e / t marchandises)	114,8	110,0	105,4	102,8	104,9	<i>Indic. surveillance</i>
	Baisse intensité GES (CO2e / t) énergies bâtiments, pôle transformation	-13,8%	-16,8%	-22,7%	-28,1%	-27,2%	-30% 2027 vs 2017
	Baisse intensité GES (CO2e/t) carburants PL et VUL, France Frais	-	-	-	-1,4%	+3.6%	-27,9% 2030 vs 2023
Avancement des diagnostics CAP'2ER	Part cumulée des exploitations sociétaires diagnostiquées	35%	49%	68%	82%	98%	100% en 2025
<i>Réduire la pollution de l'air en ville</i>							
Pollution de l'air en ville	Part de poids-lourds France Frais euro VI	75,0%	80,1%	88,3%	91,1%	99,1%	<i>Indic. surveillance</i>
<i>Maîtriser nos consommations et rejets d'eau</i>							
Consommation d'eau Pôle transformation	m³ / t marchandises	5,64	5,54	5,22	5,34	5,17	-13% 2025 vs 2022
<i>Promouvoir l'économie circulaire</i>							
Déchets de nos activités	Pourcentage de tri des déchets non dangereux en vue de valorisation	67%	71%	70%	73%	81%	<i>Indic. surveillance</i>
<i>Promouvoir le bien-être animal et respecter la biodiversité</i>							
Bien-être animal dans les exploitations	Part des exploitations sociétaires conformes à la CBPE-BEA	91,6%	90,8%	87,8%	83,7%	84,8%	<i>Indic. surveillance</i>

Avis de l'organisme tiers indépendant



Avis de vérification volontaire-REV01-29-03-2024
SF-25-00250
31.03.2026

Les Maîtres Laitiers du Cotentin
Route de Valognes, 50260 Sottevast

Exercice clos le 31 mars 2026

Aux associés coopérateurs,

En notre qualité d'organisme tiers indépendant de la coopérative Les Maîtres Laitiers du Cotentin, nous vous présentons notre avis sur les indicateurs RSE présentés dans le rapport de durabilité 2025 relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2026 (ci-après la « Déclaration »).

Responsabilité de la société

Il appartient aux Maîtres Laitiers du Cotentin d'établir les informations RSE suivantes :

- KPI 1 Taux de fréquence des accidents avec arrêt : 42,1
- KPI 2 Achats auprès de producteurs et IAA français : 91%
- KPI 3 Segmentation laitière : 72,9%
- KPI 4.1 Emissions GES usines : 104,9
- KPI 4.2 Taux de variation des émissions GES des camions France Frais par rapport à 2023 : +3,6%
- KPI 4.3 Diagnostic GES des exploitations sociétaires : 98%

Indépendance et contrôle qualité

Notre indépendance est définie par les dispositions prévues à l'article L. 822-8 du code de commerce. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des textes légaux et réglementaires applicables.

Responsabilité de l'organisme tiers indépendant

Il nous appartient, sur la base de nos travaux de formuler un avis motivé exprimant une conclusion sur :

- KPI 1 Taux de fréquence des accidents avec arrêt
- KPI 2 Achats auprès de producteurs et IAA français
- KPI 3 Segmentation laitière
- KPI 4.1 Emissions GES usines
- KPI 4.2 Taux de variation des émissions GES des camions France Frais par rapport à 2023
- KPI 4.3 Diagnostic GES des exploitations sociétaires.

Il ne nous appartient pas en revanche de nous prononcer sur le respect par l'entité des autres dispositions légales et réglementaires applicables, notamment en matière de plan de vigilance et de lutte contre la corruption et l'évasion fiscale ni sur la conformité des produits et services aux réglementations applicables.

Nature et étendue des travaux

Nous avons mené des travaux nous permettant d'apprécier la sincérité des informations :

- Nous avons pris connaissance de l'activité de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation ;
- Nous avons consulté des sources documentaires et mené des entretiens pour :
 - o Apprécier la cohérence des indicateurs ;
 - o Corroborer les informations qualitatives (actions et résultats) que nous avons considérées les plus importantes ;
- Nous avons pris connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par l'entité et avons apprécié le processus de collecte visant à l'exhaustivité et à la sincérité des Informations ;
- Nous avons mis en œuvre pour les indicateurs et les informations qualitatives que nous avons considérés les plus importants¹ :
 - o Des procédures analytiques consistant à vérifier la correcte consolidation des données collectées ainsi que la cohérence de leurs évolutions ;
 - o Des tests de détail pour les indicateurs sur la base d'une revue documentaire, consistant à vérifier la correcte application des définitions et procédures et à rapprocher les données des pièces justificatives.

¹ Indicateurs les plus importants en entités testées (Lodifrais, Team Ouest et Yéo Frais)

- KPI 1 Taux de fréquence des accidents avec arrêt
- KPI 2 Achats auprès de producteurs et IAA français
- KPI 3 Segmentation laitière
- KPI 4.1 Emissions GES usines
- KPI 4.2 Taux de variation des émissions GES des camions France Frais par rapport à 2023
- KPI 4.3 Diagnostic GES des exploitations sociétaires

Nous estimons que les travaux que nous avons menés en exerçant notre jugement professionnel nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée ; une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus.

Moyens et ressources

Nos travaux ont mobilisé les compétences de 4 personnes et se sont déroulés sur 7 mois entre novembre 2025 et juin 2026.

Conclusion

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que les informations, prises dans leur ensemble, sont présentées, de manière sincère, conformément au référentiel.

Fait à Toulouse, le 1^{er} juillet 2026

L'organisme tiers indépendant
SAS CABINET DE SAINT FRONT
Pauline de SAINT FRONT
Présidente

SAS CABINET DE SAINT FRONT
3, rue Brindejone des Moulinais - 31500 Toulouse
Tél. : 05 61 24 74 40 - www.cabinetdesaintfront.fr - e-mail : secretariat@cabinetdesaintfront.fr
Cabinet de Saint Front, Cabinet spécialisé en Développement durable
N° SIRET : 494 642 978 00014 - CODE NAF 7022Z - Société anonyme par actions simplifiée – Capital de 8 800,00€



**Nous sommes uniques
car nous sommes différents**

480 Route de Valognes - 50260 Sottevast
contact@maitres-laitiers.fr
+33 2 33 21 75 75
www.maitres-laitiers.fr